



Alger	: 36°	21°
Oran	: 36°	22°
Annaba	: 35°	18°
Béjaïa	: 33°	20°
Tamanrasset:	38°	27°

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, ainsi que l'ambassadeur du Japon en Algérie

P. 24

ALGÉRIE - ONU

L'APN prend part à New York à la réunion annuelle de la Quatrième Commission de l'ONU

P. 24

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

Le CNASPS exprime sa "profonde satisfaction" après le jugement de la Cour de justice de l'UE

P. 24

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune ordonne l'augmentation de l'allocation touristique, de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle il a ordonné l'augmentation du montant de l'allocation touristique, de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, saluant le modèle financier du projet de loi de finances (PLF) qui ne prévoit aucune hausse d'impôts. A cet effet, le président de la République a ordonné une augmentation "substantielle" du montant de l'allocation touristique octroyée une fois par an au profit des citoyens voyageant à l'étranger, de même que l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, à l'intérieur du pays et à l'étranger. Par ailleurs, le président de la République a salué le modèle financier du PLF qui ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne du citoyen. A cette occasion, le président de la République a donné des instructions pour la création de l'Agence nationale des grands équilibres et de la prospective pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels en vue de consacrer la transparence. P. 3



BANQUE D'ALGÉRIE

Début à Alger de la 29^e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement

P. 6

SOLIDARITÉ

La Fondation Inaya de Madar Holding distribue des cartables équipés aux enfants nécessiteux à l'occasion de la rentrée scolaire

P. 8

PÊCHE

M. Badani réaffirme l'engagement de son secteur à améliorer les conditions socio-professionnelles des pêcheurs

P. 4

SANTÉ

**APHTES
6 façons douces de les soigner**

Pp 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS
PAC - JSK 0-3
La JSK se rachète et domine le PAC**

Par F Yanis

P. 22



FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

Présentation d'œuvres sur des expériences humaines multiples

P. 16

DOUANES

Bechar : d'importantes quantités de drogues saisies depuis le début de l'année

P. 2

ENERGIE

Bouira: Sonelgaz lance la campagne "Tahsil" pour recouvrer les créances impayées

Une campagne de recouvrement des créances impayées de l'électricité et du gaz, baptisée "Tahsil", a été lancée à Bouira à travers la mobilisation des différentes agences commerciales de la direction de distribution locales (Sonelgaz), a-t-on appris lundi auprès des services de cette entreprise.

"Cette opération a été lancée depuis plusieurs jours à travers plusieurs communes de la wilaya de Bouira pour recouvrer les créances détenues par les abonnés", a expliqué à l'APS, le directeur de distribution de l'électricité et du gaz, Khaled Messaoudi. Le même responsable a précisé en outre que le montant des créances impayées a atteint le seuil des 2073 millions de dinars à fin août 2024, soit, a-t-il dit, "une augmentation de 8% par rapport à la même période de l'année 2023".

Sur ce montant global, plus de 1000 millions de dinars sont détenus par les clients domestiques, soit un taux de 49% résultant de la consommation des ménages, selon les détails fournis par M. Messaoudi.

"Nous avons également un montant de 788 millions de dinars qui est détenu par le secteur économique qui représente un taux de 38%, ainsi qu'un autre montant de plus de 119 millions de dinars détenu par les administrations, soit un taux de 0,05%", a précisé le même responsable. La campagne "Tahsil" consiste en la mutualisation des moyens humains et matériels à travers le renforcement des différentes agences commerciales par les districts électricité et gaz ainsi que les entreprises sous-traitantes.

Pour éviter le recours à d'autres procédures, les services de la direction de distribution a réitéré son appel aux abonnés afin qu'ils viennent s'acquitter de leurs redevances et éviter le cumul des factures de consommation. "Nos clients sont invités à se rapprocher de nos agences afin qu'ils profitent des différents modes et méthodes de paiement pour payer leurs factures en espèces ou par TPE (paiement en ligne), ainsi que des échéanciers de paiement qui seront arrêtés en fonctions du nombre de factures impayées", a expliqué en outre le même responsable.

DOUANES

Bechar : d'importantes quantités de drogues saisies depuis le début de l'année

D'importantes quantités de drogues ont été saisies, de janvier à fin septembre 2024, par les différentes brigades et services de la direction régionale des Douanes de Bechar, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution.

Les saisies ont porté sur 420 grammes de cocaïne, plus de 4,2 tonnes de kif traité, 1,251.299 comprimés de psychotropes, a-t-on détaillé de même source.

Ces importantes saisies de drogues ont eu lieu dans le cadre des affaires menées, dans le cadre de la lutte contre les différents trafics à travers le Sud-ouest du pays, par les douaniers, avec la coordination des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, a précisé la même source qui fait état aussi de saisie d'armes, de munitions et de moyens de télécommunications. En matière de lutte contre la contrebande des produits alimentaires, notamment ceux subventionnés par l'Etat, il a été procédé durant la même période à la saisie notamment de plus de 93 tonnes de sucre, 17 tonnes de semoule, 48 tonnes de pâtes alimentaires, 5,4 tonnes de dattes ainsi que 1.116 kg de lait en poudre, 119.900 litres d'huile de table, 24.000 cartons de biscuits et 50 kg de riz, a ajouté la source. Un total de 141 véhicules de différents types et 27 animaux utilisés par les contrebandiers ont été également saisis lors des opérations de lutte contre la contrebande à travers les régions frontalières, a-t-on également signalé. Par ailleurs, 19.392 unités pyrotechniques, 4.656 unités de boissons alcoolisées, cinq (5) groupes électrogènes, 215.845 litres de gasoil et 81.860 litres d'essence, en plus de 5 marteaux-piqueurs et des moteurs et des pièces de rechanges pour véhicules ont été aussi saisis. Un montant de 67.000 dinars et un autre de 7.300 euros ont également fait l'objet de saisie, de même que des équipements techniques, dont des détecteurs de mines, et du ciment, des articles ménagers, des effets vestimentaires et des téléphones mobiles, a mentionné la source.

L'ensemble des saisies a donné lieu à une amende douanière globale de plus de 14 milliards DA, selon les services douaniers.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 2 morts et 189 blessés en 24 heures (Protection civile)



Deux (02) personnes sont décédées et 189 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique lundi un communiqué de la Protection civile.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers les wilayas de M'sila (1 incendie), Tindouf (1) et Illizi (1), note la même source.

Le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a permis, pour sa part, l'extinction de 14 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source.

Sidi Bel-Abbes : Sept blessés dans un accident de la circulation

Sept personnes ont été blessées, à divers degrés de gravité, dans un accident de la route survenu dimanche dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

La cellule d'information et de communication de la direction de la Protection civile a indiqué que l'accident s'est produit sur la route nationale RN 95 dans son tronçon reliant les communes de Moulay Slissene et El Hessiba, suite au renversement d'un véhicule qui a percuté, dans sa course, un arbre, faisant sept blessés, dont deux graves.

Une équipe de secours relevant de l'unité de la Protection civile de la daïra de Moulay Slissene, appuyée par des éléments de l'unité de la daïra de Telagh, est intervenue sur les lieux de l'accident, a-t-on précisé, relevant que les blessés, tous des hommes âgés entre 29 et 51 ans, ont été évacués vers les Services des urgences des hôpitaux de Telagh et Moulay Slissene.

Les services concernés ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE

El Tarf : mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine depuis une plage d'Echatt (Sûreté)

Les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la daïra d'Echatt, relevant de la Sûreté de wilaya d'El Tarf, ont déjoué une tentative d'émigration clandestine par voie maritime, et arrêté cinq individus, rapporte dimanche un communiqué de ce corps constitué.

Les cinq personnes arrêtées, âgées entre 23 et 28 ans, sont originaires des wilayas d'Annaba, Souk Ahras et Alger, indique le document, précisant que l'opération a été menée à la suite d'informations sur des individus qui s'approprièrent à émigrer clandestinement par voie maritime.

L'enquête aussitôt diligentée par les policiers, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, a permis de mettre en échec le projet des cinq individus arrêtés au moment où ils allaient prendre le large à partir de la plage d'El Fartassa, dans la commune d'Echatt, a-t-on ajouté de même source.

L'opération, menée sous la supervision du parquet territoriallement compétent, a également donné lieu à la saisie d'un bateau de pêche de fabrication artisanale, de huit bidons remplis de carburant et d'une somme d'argent en devises, selon le texte.

Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des individus arrêtés, qui seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan dès la finalisation de l'enquête, conclut le document.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Sûreté d'Alger: démantèlement d'un groupe criminel et saisie de 4400 comprimés psychotropes (communiqué)



Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé au démantèlement d'un groupe criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

"Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la 8e Sûreté urbaine de Dely Ibrahim relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Cheraga, ont procédé à l'arrestation de deux (2) individus activant au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes".

Cette opération a été menée suite à "l'exploitation d'informations faisant état de trafic de psychotropes par l'un des individus au niveau d'un quartier à Dely Ibrahim (Alger). Et après investigations, le mis en cause a été arrêté en flagrant délit ainsi que son acolyte", ajoute le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de 4400 capsules psychotropes, d'une somme d'agent en monnaie nationale de 54,80 millions de DA provenant du trafic et d'une motocyclette utilisée dans le transport de ces poisons.

Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territoriallement compétent pour détention et trafic de drogue et de psychotropes par un groupe criminel, selon la même source.

M'sila : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures (Sûreté)

Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya de M'sila ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures, composé de 3 individus, et saisi une quantité de près de 3 kg de cocaïne, selon un communiqué publié dimanche par ce corps constitué.

Il est précisé dans ce document que l'opération policière a été déclenchée à la suite de la réception d'informations faisant état des "intentions criminelles d'individus projetant de faire transiter une quantité de drogues dures sur le territoire de la wilaya".

Les investigations aussitôt déclenchées ont permis de surveiller les mouvements de trois suspects avant de les arrêter alors qu'ils transportaient la cocaïne à bord d'un véhicule de tourisme dont la fouille a débouché sur la découverte de 1,151 kg de cocaïne.

Dans le cadre de l'enquête menée sous la supervision du parquet territoriallement compétent, une autre quantité de cocaïne pesant 1,805 kg a été saisie à la suite de la perquisition des domiciles des suspects, en plus de la saisie de sommes d'argent provenant du produit du trafic, ajoute le communiqué.

Les suspects ont été déférés devant le procureur de la République pour "stockage, transport et détention de drogues dures à des fins de trafic en bande organisée", conclut le communiqué de la Sûreté de wilaya.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Communiqué du Conseil des ministres (Texte intégral)

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 et à des exposés liés à plusieurs secteurs", indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS :

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 et à des exposés sur la situation sanitaire relative à l'épidémie de diphtérie et de paludisme dans les régions frontalières de l'extrême Sud du pays, à l'état d'avancement des projets miniers structurants, aux conditions et procédures d'agrément des établissements privés d'éducation et d'enseignement, ainsi que des dossiers liés à la vie quotidienne du citoyen".

Après présentation par le Premier ministre des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines et suite aux différents exposés de Madame et Messieurs les ministres sur différents secteurs, Monsieur le président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

Concernant le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 :

- Monsieur le président de la République s'est félicité du modèle financier du projet de loi de finances, qui ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne des citoyens.

- Le président de la République a ordonné la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgés et budgets sectoriels en consécration de la transparence.

- Monsieur le Président a ordonné que le projet de loi de finances 2025 soit adapté aux grands projets qu'il s'est engagé, auprès du peuple algérien, à réaliser, dont deux millions de logements, les projets du secteur de l'Energie et des Mines et la création de 450.000 nouveaux emplois.

- Il a ordonné l'augmentation du



montant des allocations suivantes:

- Augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique pour en faire profiter les citoyens voyageant à l'étranger, une fois par an.

- Augmentation du montant de l'allocation du Hadj.

- Augmentation de la bourse des étudiants à l'intérieur du pays et à l'étranger.

- Monsieur le président de la République a ordonné d'imposer les sanctions les plus sévères, avec fermeture immédiate et retrait des registres de commerce, aux spéculateurs sur les lubrifiants pour véhicules parmi ceux qui augmentent, de manière injustifiée, les prix. Il en est de même pour les produits locaux comme la pomme, désormais commercialisée au prix des fruits importés.

- Monsieur le président de la République a insisté sur la poursuite, par l'Etat, du développement à un rythme croissant, notamment en encourageant la production et l'investissement en tant que catalyseur économique.

Concernant la situation sanitaire relative à l'épidémie de diphtérie et de paludisme dans les régions frontalières de l'extrême Sud du pays :

- Monsieur le président de la République a ordonné un suivi rigoureux de la situation sanitaire dans les wilayas frontalières de l'extrême sud qui continuent d'enregistrer des cas.

- Veiller à ce que tous les cas, peu importe, leur nationalité soient traités conformément au protocole thérapeutique en vigueur, tout en vérifiant leur identité.

- Poursuivre la mise en œuvre des différents protocoles thérapeutiques à l'origine de la baisse du nombre de cas suite à l'intervention des pouvoirs publics compétents.

Concernant le rapport d'étape sur l'avancement de la numérisation :

- Monsieur le Président a insisté sur l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant

étroitement lié à la Sécurité Nationale.

- Monsieur le président a enjoint le Gouvernement de prendre, en coordination avec le ministère de la Défense nationale, toutes les mesures, tout en sollicitant les compétences algériennes, notamment universitaires, estimant que le projet de numérisation fait partie intégrante des fondements de l'Algérie triomphante.

L'état d'avancement des projets miniers structurants (la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour, et la mine de phosphate à Bled El Hadba).

- Monsieur le président de la République a ordonné de choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement tout les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées.

- Il a insisté sur la nécessité d'exécuter ces projets à la vitesse maximale jusqu'à leur entrée en service, en respectant tout ce qui a été décidé au préalable, compte tenu de leur poids et de leur impact positif majeur sur l'économie nationale.

Concernant les conditions et procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'éducation et d'enseignement privés :

- Le président de la République a mis l'accent sur la nécessité que les programmes des écoles privées soient conformes au programme national de l'Education nationale.

- Travailler selon les contrats de performance pour évaluer précisément la valeur ajoutée de ces écoles privées et le niveau de réussite, tout en instaurant un contrôle périodique continu.

- Revoir les conditions d'octroi des autorisations notamment en ce qui concerne la souveraineté nationale.

- Encourager l'investissement dans le domaine de l'enseignement privé à travers les écoles spécialisées notamment dans le domaine des sciences exactes".

Tebboune ordonne l'augmentation de l'allocation touristique, de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle il a ordonné l'augmentation du montant de l'allocation touristique, de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, saluant le modèle financier du projet de loi de finances (PLF) qui ne prévoit aucune hausse d'impôts.

A cet effet, le président de la République a ordonné une augmentation "substantielle" du montant de l'allocation

touristique octroyée une fois par an au profit des citoyens voyageant à l'étranger, de même que l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Par ailleurs, le président de la République a salué le modèle financier du PLF qui ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne du citoyen.

A cette occasion, le président de la République a donné des instructions pour la création de l'Agence nationale des

grands équilibres et de la prospective pour un suivi minutieux des sous-budgés et budgets sectoriels en vue de consacrer la transparence.

S'agissant de la situation sanitaire prévalant dans les régions frontalières du Sud, le président de la République a ordonné un suivi rigoureux de la situation sanitaire relative à l'épidémie de diphtérie et de paludisme dans les régions de l'extrême sud qui continuent d'enregistrer des cas.

Le président de la République ordonne un suivi rigoureux de la situation sanitaire dans les wilayas frontalières de l'extrême sud

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle il a ordonné d'assurer un suivi rigoureux de la situation sanitaire prévalant dans les wilayas frontalières de l'extrême sud qui continuent d'enregistrer des cas, indique un communiqué du Conseil des ministres. "Le président de la République a ordonné un suivi rigoureux de la situation sanitaire prévalant dans les

wilayas frontalières de l'extrême sud qui continuent d'enregistrer des cas", enjoignant "de veiller à ce que tous les cas, peu importe, leur nationalité soient traités conformément au protocole thérapeutique en vigueur, tout en vérifiant leur

identité". Le président de la République a également ordonné de poursuivre la mise en œuvre des différents protocoles thérapeutiques à l'origine de la baisse du nombre de cas suite à l'intervention des pouvoirs publics compétents.

identité". Le président de la République a également ordonné de poursuivre la mise en œuvre des différents protocoles thérapeutiques à l'origine de la baisse du nombre de cas suite à l'intervention des pouvoirs publics compétents.

Le président de la République insiste sur la conformité entre les programmes des écoles privées et du programme national de l'Education nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, sur la nécessité que les programmes des écoles privées soient conformes au programme national de l'Education nationale.

Evoquant les conditions et procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'édu-

cation et d'enseignement privés, "le président de la République a mis l'accent sur la nécessité que les programmes des écoles privées soient conformes au programme national de l'Education nationale".

Il a appelé à "travailler selon les contrats de performance pour évaluer précisément la valeur ajoutée de ces écoles privées et le niveau de réussite, tout en instaurant

un contrôle périodique continu", et à "revoir les conditions d'octroi des autorisations notamment en ce qui concerne la souveraineté nationale". Le président de la République a incité à "encourager l'investissement dans le domaine de l'enseignement privé à travers les écoles spécialisées notamment dans le domaine des sciences exactes".

PÊCHE

M. Badani réaffirme l'engagement de son secteur à améliorer les conditions socio-professionnelles des pêcheurs

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a réaffirmé, dimanche à Alger, l'engagement du secteur à améliorer les conditions socio-professionnelles des pêcheurs, en coordination avec les différents secteurs partenaires, en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD) dans la filière de la pêche, indique un communiqué du ministère. M. Badani a reçu, au siège du ministère, le président de la Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran, Ali Daoudi qui lui a transmis les préoccupations de la Chambre et proposé des solutions relatives aux moyens de développer l'activité de la pêche dans la wilaya, précise le communiqué.

La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions périodiques avec les présidents des chambres de wilaya et les représentants des professionnels, a permis au président de la Chambre de soulever les préoccupations de la Chambre et les propositions axées sur le développement de l'activité de la pêche à Oran, à travers le traitement de la question de gestion des ports de pêche et de l'impérative séparation physique entre les bateaux de pêche et les bateaux de plaisance, outre le dossier de la protection sociale au profit des professionnels ainsi que celui de la retraite et de la formation, selon la même source.

Dans ce cadre, le ministre a souligné que le secteur s'engage à mettre pleinement en oeuvre les instructions du Président de la République visant à améliorer les conditions socio-professionnelles des pêcheurs, en coordination avec les différents secteurs partenaires, en vue de réaliser les ODD dans la filière de la pêche.

Par ailleurs, M. Badani a rappelé les mesures incitatives prises récemment par le secteur en faveur des pêcheurs, notamment la décision d'autoriser l'importation de moteurs de navires de moins de cinq ans, prévue dans la loi de finances 2024, à même de résoudre les problèmes de nombre de pêcheurs et armateurs de navires, compte tenu des nombreuses pannes mécaniques touchant particulièrement les anciens bateaux, outre l'autorisation de l'importation de navires de moins de cinq ans destinés à la pêche en haute mer.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tiaret : signature d'une convention pour la formation des étudiants universitaires sur la création et la gestion d'entreprises

L'Université Ibn Khaldoun à Tiaret a signé une convention de coopération avec l'antenne de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) locale, visant la formation et l'accompagnement des étudiants universitaires souhaitant créer leurs propres entreprises, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement, Berrezouk Belkhoumane.

M. Belkhoumane a expliqué que cette

convention cadre, signée samedi, vient en application du décret ministériel commun, promulgué le 9 septembre 2024, concernant la création d'un service nommé "Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université", qui permet aux étudiants et aux diplômés universitaires qui le souhaitent de poursuivre une formation sur la base d'une demande qu'ils doivent déposer à l'Anade.

Pas moins de 320 demandes ont été dé-

posées, jusqu'à présent, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'un grand nombre d'étudiants poursuivent déjà cette formation au niveau du Centre de l'incubateur de l'Université, avec l'encadrement de six formateurs, à savoir trois de l'Université et trois autres de l'Anade.

M. Belkhoumane a indiqué qu'il a été décidé de doubler le nombre des stagiaires pour chaque session, soit 50 au lieu de 25, vu le nombre important des inscrits, grâce

à la disponibilité des encadreurs et de l'espace.

Pour sa part, le directeur de l'antenne locale de l'Anade, Bachir Maachou, a noté que les étudiants poursuivront une formation de trois semaines sur les démarches juridiques et administratives pour la création d'une entreprise, ainsi que les dispositifs d'aide et de financement de l'Etat, en plus d'explications sur la gestion financière et administrative.

UNIVERSITÉ DE MÉDÉA-NESDA

Signature d'une convention de partenariat

Une convention a été signée entre l'Université Yahia-Fares de Médéa et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) pour renforcer les relations de partenariat avec les structures de soutien à l'entrepreneuriat, a-t-on appris hier auprès du rectorat.

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'Université sur son environnement en vue de rentabiliser davantage le cursus pédagogique des étudiants à travers la promotion et l'encouragement de leur esprit entrepreneurial, a expliqué le recteur, Djaafar Bouarrouri. Au titre de cette convention, les étudiants vont bénéficier d'orientation, d'encadrement et de qualification en phase de post-graduation, en sus de session de formation spécialisée pour développer leurs compétences dans la conduite de projets, a-t-il ajouté.

Selon le recteur, la convention de partenariat est une "opportunité supplémentaire" pour les étudiants, susceptible de les aider à proposer des projets innovants et à faciliter leur intégration dans le circuit économique.



COMMÉMORATION

El Tarf : commémoration du 12^e anniversaire de la mort de l'ancien président de la République, Chadli Bendjedid

La wilaya d'El Tarf a commémoré, dimanche, le 12^e anniversaire de la mort de l'ancien président de la République Chadli Bendjedid (1929-2012), offrant l'occasion de rappeler son parcours, son militantisme et sa philosophie fondés sur son engagement au service de l'Algérie et de son peuple.

La manifestation commémorative a été organisée à l'université d'El Tarf, qui porte son nom, donnant lieu à la tenue d'un séminaire historique consacré au parcours politique et militaire du défunt président, en présence des autorités civiles et militaires, d'élus locaux, de représentants de la famille révolutionnaire, d'acteurs de la société civile, d'étudiants universitaires, d'élèves des établissements scolaires et de jeunes Scouts musulmans algériens, aux côtés de membres de la famille

du défunt. Le regretté Chadli Bendjedid "avait consacré sa vie à la libération de l'Algérie du joug du colonialisme, avant de promouvoir, durant sa présidence, son pays, économiquement et socialement, au rang des pays avancés", a déclaré le wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, dans une allocution prononcée à cette occasion à l'auditorium Amirat-Baghdadi de l'université, avant de souligner que le défunt est considéré comme "le père de la démocratie et du pluralisme en Algérie".

De son côté, le professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'université Constantine-2, Moumen Lamri, a énuméré, dans une intervention intitulée "Le défunt président Chadli Bendjedid et son combat militaire et politique", un certain nombre de qualités du troisième président de l'Algérie indépendante, dont son

attachement profond à sa patrie. Il a noté, dans ce contexte, que le défunt président "avait fait preuve d'intelligence et de clairvoyance dans le traitement des questions nationales et la prise de décisions importantes, en plus de son imprégnation des valeurs nationales". Le Pr Lamri a ajouté que Chadli Bendjedid avait "défendu les causes de libération dans le monde arabe et musulman tout au long de ses années de responsabilité en tant que président de la République, et qu'il était un fervent défenseur des causes justes de par le monde". M. Idriss Labidi, professeur d'histoire à l'université d'El Tarf, a souligné, quant à lui, que le défunt président "accordait, durant sa présidence, une grande attention à la science, n'hésitant pas à rendre hommage, à chaque occasion, aux scientifiques qu'il encourageait et dont il

appréciait les contributions au pays".

La rencontre qui s'est déroulée en présence de membres de la famille du défunt et de certains de ses proches, qui ont mis en exergue son amour pour son pays "depuis son jeune âge", et qui s'est concrétisé par son engagement dans les rangs de la glorieuse Révolution et sa lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale, puis par son accession à différentes responsabilités au sein de l'institution militaire, ensuite à la présidence de la République après le décès du président Houari Boumediene.

L'occasion a également donné lieu à l'organisation d'une exposition de livres, de documents et de photographies historiques retraçant la vie civile, militaire et politique du regretté président Chadli Bendjedid.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Près de 400.000 nouvelles places pédagogiques pour la prochaine rentrée (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a indiqué, lundi, que le secteur offrira près de 400.000 nouvelles places pédagogiques à l'échelle nationale, à l'occasion de la rentrée professionnelle 2024/2025 (session d'octobre).

Invité du "Forum de la Radio" (chaîne 1), le ministre a fait savoir que le secteur offrira près de 400.000 nouvelles places pédagogiques à l'échelle nationale dans différents modes et dispositifs de formation, y compris la formation en présentiel et la formation par apprentissage, et ce à l'occasion de la rentrée professionnelle (session d'octobre), prévue mardi.

Ces nouvelles places, a souligné M. Merabi, incluent également la formation en milieu rural, au profit de la femme au foyer et des personnes aux besoins spécifiques, outre les nouvelles places disponibles dans les établissements de formation privés agréés, ajoutant que le secteur avait pris "toutes les mesures et mobilisé tous les moyens nécessaires" à l'oc-

cas de cette rentrée qui porte le thème: formation professionnelle .. autonomisation économique et gouvernance numérique".

Par ailleurs, M. Merabi a fait état de nouvelles spécialités dans les domaines de l'agriculture, de la numérisation et des nouvelles technologies, tout en rappelant certaines spécialités qui figurent parmi les programmes de formation professionnelle en vue d'accompagner les projets de développement. Il a, également, indiqué que le secteur focalisait, à travers les offres de formation, sur les filières professionnelles prioritaires, rappelant la signature de conventions de partenariat avec plusieurs secteurs et entreprises économiques dans ce domaine.

Le secteur œuvre à garantir une formation dans des spécialités en adéquation avec les exigences de l'économie nationale et conformément aux besoins des entreprises économiques quant à la main d'œuvre qualifiée, précise le ministre. Le ministre a mis en avant l'intérêt accordé par le sec-

teur à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, à travers les spécialités et les places pédagogiques assurées à leur profit au niveau de cinq (5) centres de formation régionaux (Alger, Boumerdes, Laghouat, Skikda et Relizane), qui sont dotés des moyens nécessaires pour permettre à cette catégorie d'acquérir des qualifications pour accéder au monde du travail. Il a évoqué les mesures prises en matière de numérisation, notamment la gestion pédagogique et administrative à travers le lancement de plusieurs applications et plateformes numériques. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a, en outre, affirmé que le secteur porte un intérêt à la phase post-formation en vue d'accompagner les jeunes diplômés dans la réalisation de leurs propres projets à travers la création de "la maison de l'accompagnement et de l'insertion professionnelle" au niveau des établissements de formation.

GHARDAÏA

Formation professionnelle : signature de 9 conventions de coopération pour renforcer la formation par apprentissage

Neuf (9) conventions de coopération ont été conclues avec des entreprises économiques et des organismes à caractère administratif et social pour renforcer les opportunités de formation par apprentissage dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris lundi, des responsables du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Ces conventions concernent divers domaines, tels que l'électricité, le gaz, l'industrie et les mines, la protection de l'environnement, les échanges touristiques, la promotion de la jeunesse, l'emploi et la communication, a indiqué à l'APS le chef du service de suivi de la Formation à la DFEP, Messaoud Bouhada.

Elles prévoient l'accueil des stagiaires en mode apprentissage au niveau de ces entreprises et institutions pour bénéficier de l'expérience professionnelle requise dans le domaine, ce qui contribue à renforcer les relations dans divers domaines entre le



secteur de la formation et de l'environnement économique, et permet aussi la création de nouveaux postes d'emploi pour les stagiaires, a-t-il souligné.

Dans le même contexte

et au titre de la coopération entre les secteurs, des conventions de coopération ont été également signées avec les secteurs de la formation professionnelle des wilayas de Bordj Bou Arre-

ridj et de Boumerdès, a fait savoir le même responsable.

En prévision de la nouvelle rentrée de la formation, la direction de l'enseignement professionnels de la wilaya de Ghardaïa a lancé une caravane d'information et de sensibilisation, qui sillonnera plusieurs groupements urbains à travers les communes de Ghardaïa, Daya Ben Dahoua et Metlili, en sus de l'organisation d'une semaine ouverte sur le secteur, qui vise à mieux informer le public sur les opportunités de formation disponibles dans diverses spécialités.

NÂAMA

Lancement d'une opération de lutte contre la désertification sur plus de 230 hectares (Conservation des forêts)

Une importante opération de lutte contre la désertification, de réhabilitation et d'extension des zones forestières a été lancée, dernièrement dans la wilaya de Nâama, sur une superficie de 232 hectares pour un investissement de 104 millions de dinars, a-t-on appris, lundi, auprès de la Conservation des forêts.

Cette opération, dont les travaux ont été confiés à cinq entreprises spécialisées, vise à préserver les ressources des zones forestières, des superficies d'alfa et des espaces naturels vulnérables, ainsi que l'augmentation de la productivité de ces écosystèmes et l'extension de la plantation vers les zones qui enregistrent l'avancée de sable, a souligné le

Conservateur des forêts, Rachid Hitache.

Ces travaux se déroulent au niveau de certaines communes, avec la plantation de différentes espèces d'arbustes dont le caroubier, l'olivier, le saule, l'orme, le cèdre, le térébinthe et autres.

En ce qui concerne l'aspect pastoral, cette opération a pris en compte de mettre l'accent sur les variétés qui ont fait leurs preuves dans la région, telles que la récolte, l'aloé vera, le thym, l'absinthe et autres, selon le même responsable.

Un autre programme financé dans le cadre du Fonds national de développement rural, auquel un montant de 216 millions DA a été alloué, enregistre un

"taux d'avancement considérable", avec la réalisation de l'ouverture de 25 km de sentiers et des travaux d'entretien d'environ 130 ha de végétation, dans le cadre de la réhabilitation des zones endommagées par la chenille processionnaire.

L'opération a porté également sur la correction torrentielle pour un volume de 9.500 m³, la plantation de 50 ha d'arbres forestiers, la réalisation de 1.000 ha de réserves pastorales, 15 ha de plantation pastorale, 150 ha d'arbres fruitiers, la fixation de 100 ha de dunes, l'acquisition et la distribution de 135 unités d'énergie solaire, l'aménagement de trois sources d'eau et 98 km linéaires de brise vent.

BATNA

Plantation d'arbres fruitiers sur 213 hectares de zones forestières (Conservation des forêts)

Des arbres fruitiers ont été plantés, depuis début 2024, sur une superficie de 213 hectares, dans les zones forestières de la wilaya de Batna, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation des forêts.

La plantation de cette "importante superficie" a été effectuée au moyen d'essences résistantes à la sécheresse et ne nécessitant pas de grandes

quantités d'eau, à l'exemple des oliviers et des grenadiers, a indiqué le responsable en charge de la gestion du secteur forestier, Souhil Zaâboubi. L'opération, qui a profité à 150 agriculteurs habitant à proximité des zones forestières, dans plusieurs communes, s'inscrit dans le cadre de la phase 2023-2024 de la réhabilitation et de l'extension de la zone du barrage vert

dans la wilaya, qui prévoit la plantation de 315 hectares, a expliqué le responsable, soulignant que des efforts sont déployés pour achever le reste de la zone programmée.

Parallèlement à la contribution du secteur au développement de la filière arboricole fruitière locale, 60 km de brise-vent ont été plantés au profit de 55 bénéficiaires, en majorité des agriculteurs, en

plus de la plantation de 79 hectares d'arbres forestiers et de l'ouverture de 8 km de pistes rurales, selon M. Zaâboubi.

Dans le cadre du programme du barrage vert pour 2025 à Batna, il a été proposé la plantation de 352 hectares d'arbres fruitiers et l'ouverture de 169 km de chemins forestiers et de pistes rurales, a conclu le responsable.

TIPASA

Une superficie de plus de 8.000 ha affectée à la céréaliculture

Une superficie globale de 8.480 ha, soit un taux de 25% de la surface agricole utile (SAU) de la wilaya de Tipasa, a été affectée à la production de céréales, au titre de la présente campagne labours-semailles dont le coup d'envoi a été donné dimanche à partir d'une exploitation agricole de la commune de Sidi Rached, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Les services de la DSA ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour la réussite de la campagne labours-semailles, en veillant particulièrement à la disponibilité des semences et des engrais, tout en accompagnant les agriculteurs pour l'obtention du crédit "Rfig" auprès de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR), entre autres, selon les explications fournies par le responsable du secteur, Ahmed Sebki, lors du lancement de la campagne par le wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta.

Cette superficie ciblée se répartit à raison de 6.150 ha affectés au blé dur, 1.080 ha au blé tendre et 1.200 ha à l'orge, sachant que les besoins de la wilaya en semences sont de près de 17.000 tonnes, dont près de 12.000 tonnes de semences de blé dur et 1.728 tonnes de blé tendre, selon la même source.

Les besoins en engrais sont estimés à près de 25.000 tonnes, selon les chiffres fournis par le DSA.

Toujours au titre des mesures prises pour la réussite de cette campagne, le wali de Tipasa a fait part de l'installation d'une commission de suivi et de coordination au niveau de la wilaya, en charge notamment du suivi des différentes étapes des labours et semilles, jusqu'aux moissons, tout en veillant sur les opérations d'octroi des engrais et des semences et autres crédits Rfig, aux agriculteurs.

Une production de près de 151.000 qx de céréales a été réalisée à Tipasa durant la campagne agricole 2023/2024, équivalant à un rendement de 18 à 20 tonnes/hectare.

MILA

Lancement de la seconde phase du projet de réhabilitation de l'hôpital des Frères Meghlaoui

La seconde phase du projet de réhabilitation de l'Établissement public hospitalier (EPH) des Frères Meghlaoui de la ville de Mila a été lancée dimanche.

Le projet, dont le délai de livraison est de 8 mois, est le fruit d'un investissement public de 100 millions de dinars, a souligné, sur site, le directeur de wilaya de la Santé, Lazhar Merdjane.

Une fois les travaux réceptionnés, l'EPH des Frères Meghlaoui "permettra d'assurer de bonnes conditions de travail aux personnels médicaux des différents services et d'améliorer le niveau de prise en charge dans cette structure qui accueille des patients de plusieurs communes de la wilaya", a affirmé le responsable.

De son côté, le wali de Mila, Mostafa Korreich, qui présidait le coup d'envoi des travaux, a souligné la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation afin de réceptionner le projet "dans les plus brefs délais".

Il a également salué les efforts déployés par l'Etat pour améliorer le service public de la santé dans la wilaya de Mila à travers l'inscription et la réalisation de plusieurs opérations, notamment la réhabilitation de plusieurs établissements hospitaliers et la construction de nouvelles structures de santé, à l'image des hôpitaux dont ont bénéficié les communes de Tadjananet, de Teleghma, de Minar Zarza et de Grarem-Gouga.

APS

TLEMCCEN

Plus de 230 logements location-vente seront réceptionnés le 1^{er} novembre prochain

Deux cents trente trois (233) logements relevant de la formule location-vente pilotée par l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) devront être réceptionnés, le 1^{er} novembre prochain dans la wilaya de Tlemcen, a annoncé, dimanche, le wali Youcef Bechlaoui.

Le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya de Tlemcen a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de certains chantiers de projets d'habitat implantés au nouveau pôle urbain de la commune de Cheoutouane, que "233 logements relevant du programme AADL2, en réalisation au quartier +Bendjemil-, dans la commune de Mansourah, seront réceptionnés, le 1^{er} novembre prochain". M. Bechlaoui a pré-

cisé, d'autre part, que "le quota restant relevant du programme location-vente, implanté sur le même site, estimé à 900 unités, sera réceptionné avant la fin de cette année", faisant savoir que le nouveau programme "AADL3", portant réalisation de 5.500 unités, dont a bénéficié la wilaya "sera lancé prochainement". Le wali a, par ailleurs, instruit le chef de la daïra de Cheoutouane de procéder à la publication de la liste nominative des bénéficiaires des 260 logements publics locatifs (LPL) implantés au nouveau pôle urbain du chef-lieu de la commune du même nom, dont la réception est prévue à la fin de l'année en cours.

La 2^{ème} tranche de 150 unités d'habitation, relevant du même programme, devra être réceptionnée et attribuées à

leurs bénéficiaires, le 5 juillet prochain, à l'occasion de la commémoration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, alors que la 3^{ème} tranche (100 logements) sera réceptionnée, avant la fin de l'année prochaine, a ajouté le wali.

M. Bechlaoui a indiqué que la liste nominative des bénéficiaires des 40 logements publics locatifs (LPL), réalisés dans la commune Souani, et celle des 40 LPL de la commune de Bab El-Assa, ainsi que la liste des bénéficiaires de la commune de Sabra, ont été déjà publiées, relevant que les listes des bénéficiaires de cette formule d'accès au logement des communes de Beni-Snous, Beni-Bahdel et Ain Youcef, seront publiées, à partir de mercredi prochain, dans la perspective de leur distribution, le 1^{er} novembre prochain.

ASSURANCES

La CNMA signe une convention technique de partenariat avec la Fédération de l'hôtellerie et du tourisme

Une nouvelle convention technique a été signée lundi entre la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme (FNHT), visant un accompagnement effectif du secteur du tourisme et de l'hôtellerie à travers une offre assurantielle adaptée et des services de gestion des risques.

Cette convention technique qui intervient suite à une convention-cadre signée précédemment avec la FNHT constitue "un jalon important pour le partenariat entre les deux organismes", souligne dans un communiqué la CNMA qui met l'accent sur "la nécessité d'une couverture assurantielle adéquate, indispensable pour sécuriser les investissements et les actifs du secteur hôtelier".

Dans cette optique, la CNMA affirme que son partenariat avec la FNHT revêt "une importance capitale" car, est-il indiqué dans le communiqué, "en garantissant aux professionnels du secteur une couverture assurantielle sur-mesure, la caisse contribue à réduire les risques auxquels ils sont confrontés, tout en les incitant à investir davantage, notamment dans les régions rurales et agraires".

Abondant dans le même sens, la même source souligne qu'en tant que partenaire de confiance, la CNMA offre des solutions adaptées aux besoins spécifiques du secteur incluant "non seulement la couverture des risques liés aux infrastructures, mais aussi des conseils et un accompagnement personnalisé, permettant ainsi aux hôteliers de se concentrer sur le développement de leurs activités en toute sérénité".

Aussi, la CNMA, à travers ses 71 caisses régionales et près de 570 bureaux locaux, s'engage à garantir des conditions "avantageuses" aux adhérents de la FNHT relevant que l'offre de services s'étend aussi à "la formation, la prévention, et l'intervention rapide en cas de sinistre, avec un accent particulier mis sur la protection des biens assurés". Et de poursuivre: "en incitant les hôteliers à s'investir dans les zones rurales, la CNMA contribue également à dynamiser le tourisme agricole, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'économie locale et nationale".

Dans son intervention, le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles a indiqué que cette convention marque "une étape importante dans l'histoire des deux organismes".

"Cette convention ouvre la voie à une coopération renforcée dans des domaines essentiels tels que la prévention des risques, la gestion des sinistres, et la couverture des biens et des activités du secteur touristique", a-t-il ajouté.

INVESTISSEMENT

178 prises de participation depuis le début de l'activité (COSOB)

Les sociétés de capital-investissement (SCI) algériennes ont réalisé 178 prises de participation depuis le début de leur activité, dont 26 nouvelles prises de participation durant l'année 2023, selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) publié sur son site web.

Instituées par la loi n° 06-11 du 24 juin 2006, modifiée et complétée, relative à la société de capital investissement, les SCI ont pour objet la participation dans le capital social et toute opération consistant en des apports en fonds propres et en quasi fonds propres dans les entreprises en création, en développement, en transmission ou en privatisation, indique la même source.

Le nombre de sociétés de capital-investissement autorisées au 31 décembre 2023 s'élève à cinq, à savoir: la Société El-Djazair Istithmar, la Société financière algérienne de participation "FINALEP", la société "ICOSIA Capital Spa", la société Algerian Investment Fund (AIF) ainsi que la société Algerian Start-up Fund (ASF).

Par ailleurs, le marché financier national comptait au 31 décembre 2023 deux sociétés de gestion de fonds d'investissement, en l'occurrence la société "Tell Markets Spa" et la société "Small Enterprise Assistance Funds" (SEAF).

BANQUE D'ALGÉRIE Début à Alger de la 29^e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement

Les travaux de la 29^e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement ont débuté, lundi à Alger, au niveau de la Banque d'Algérie, avec la participation de directeurs des départements des systèmes de paiement et de règlement ainsi que des infrastructures financières des banques centrales et des institutions monétaires arabes en vue d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes.

Cette rencontre, organisée par le Fonds monétaire arabe (FMA) en collaboration avec la Banque d'Algérie, vise à "contribuer au développement des systèmes de paiement et de règlement dans les pays arabes, et à renforcer la coordination et la coopération ainsi que l'échange d'expériences entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes", indique un communiqué conjoint de la Banque d'Algérie et du FMA.

Les participants aux travaux de la réunion examineront plusieurs thèmes, dont les évolutions récentes des systèmes de paiement mondiaux, les systèmes de paiements instantanés, l'utilisation des données biométriques pour limiter les fraudes dans les systèmes de paiement, ainsi que la sécurité de l'espace numérique dans le domaine des paiements, outre les modèles commerciaux des technologies financières modernes dans le domaine des paiements.

A cette occasion, le directeur général et président du conseil d'administration du FMA, Fahd bin Mohamed Al-Turki, a salué l'évolution continue des thèmes abor-



dés par la Commission, ainsi que leur importance pour les pays arabes dans le renforcement de la sécurité et de l'efficacité des transactions financières et des flux de paiements et de transferts. Al-Turki a souligné la nécessité de porter un intérêt aux thèmes liés aux paiements transfrontaliers, à la rapidité et à l'efficacité de leur exécution, à l'interopérabilité des paiements, ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le développement des services de vérification des opérations de paiement et de leur sécurité.

A cette occasion, il a exprimé sa gratitude à la

Banque d'Algérie pour avoir abrité cette rencontre ainsi qu'aux établissements régionaux et internationaux concernés et aux banques centrales mondiales pour leur participation, à même de renforcer l'importance de la Commission en tant que plateforme de dialogue et d'échange d'expertises en matière des systèmes d'infrastructures financières, appelant cette dernière à être proactive dans le renforcement de la connaissance en vue d'appuyer les efforts des pays arabes à ce propos.

De son côté, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, a

salué la tenue d'une réunion de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement en Algérie, se félicitant du rôle de la Commission dans le développement des systèmes de paiement dans les pays arabes, ainsi que du rôle du FMA dans la fourniture de conseil technique pour appuyer le développement des systèmes de l'infrastructure financière et des paiements dans la région arabe.

La réunion s'est tenue en présence de représentants de nombre de banques centrales mondiales et d'institutions financières régionales et internationales concernées.

COMMERCE

Organisation de 6 expositions des produits algériens à l'étranger en 2025 (ALGEX)

L'Algérie organisera six (6) expositions des produits locaux à l'étranger au cours de l'année 2025, a annoncé, dimanche, l'Agence nationale de promotion des exportations (ALGEX) dans un communiqué.

Il s'agit d'expositions spécifiques des produits algériens en Mauritanie, en Ethiopie, en Côte d'Ivoire, en Chine, en Jordanie, et au Sultanat d'Oman, à travers lesquelles différents produits de divers secteurs seront exposés avec une autorisation de vente. Les dates d'organisation de ces Expositions seront fixées en coordination avec l'ambassade d'Algérie dans ces pays, selon le même communiqué. Concernant la participa-

tion de l'Algérie aux Foires internationales en 2025, il s'agira du Salon international de Hanoi (Vietnam) en avril, à la Foire internationale de Tripoli (Libye) en mai, à la Foire internationale de Sfax (Tunisie) en Juin, à la Foire internationale de Dar Es Salaam (Tanzanie) prévue en Juillet, à la Foire internationale d'Accra (Ghana) prévue en Octobre 2025, la Foire internationale de la Havane (Cuba) en novembre ainsi qu'à la Foire internationale de Dakar (Sénégal) en novembre-décembre.

L'Algérie participera également en 2025 à neuf (9) Salons spécialisés, à savoir le Salon de l'alimentation (IFE) à Londres (IFE) (Grande Bretagne)

en mars prochain, le Salon Medic West Africa (Salon de l'Équipement médical) à Lagos (Nigéria) du 16 au 18 avril, le Salon "Pharma Expo" à Ouagadougou (Burkina Faso) en mai, le Salon "Aqua Pharm" en Italie les 12 et 13 février, la Foire internationale "YAPI" à Istanbul (Turquie) en avril et le Salon "Breakbulk" aux Pays-Bas du 15 au 18 mai.

Elle sera également présente au Salon "Web Summit" à Doha (Qatar) du 23 au 26 février, à la Foire exposition internationale de l'artisanat à Milan (Italie) du 30 novembre au 7 décembre, ainsi qu'au Salon international du livre au Caire (Égypte) du 24 janvier au 6 février, selon ALGEX.

GUELMA

700 céréaliculteurs souhaitent contracter un crédit "R'fig"

Pas moins de 700 céréaliculteurs ont déposé des dossiers pour bénéficier d'un financement dans le cadre du crédit bonifié "R'fig" à Guelma depuis le début des préparatifs de la campagne labours-semences 2024-2025, a révélé dimanche le directeur local des Services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia.

Le responsable a indiqué, à l'APS, que "les agriculteurs ayant déposé, à ce

jour, un dossier pour l'obtention de ce crédit saisonnier et bonifié de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), produisent des céréales sur une superficie de plus de 20.000 hectares à travers la wilaya".

Pour la campagne agricole en cours, "le nombre total de céréaliculteurs devant bénéficier du crédit 'R'fig', d'ici à la fin de l'actuelle campagne labours-

semences, devrait atteindre 2.000 agriculteurs, pour un montant total d'environ 5 milliards de dinars", a précisé le responsable.

Il a ajouté que l'opération de réception des dossiers des agriculteurs devant bénéficier de ce crédit s'effectue dans 5 guichets uniques au niveau des agences de la Coopérative des céréales et des légumineuses secs (CCLS) de la wilaya, dans les communes

de Belkheir, de Bouche-gouf, de Tamelouka, d'Oued Zenati et d'Ain Makhlof, en plus d'un nouveau guichet unique créé à la coopérative agricole de la commune de Medjaz-Amar.

La campagne labours-semences de la saison agricole en cours vise, dans la wilaya de Guelma, l'emblèvement de quelque 100.000 hectares.

SRI LANKA Un prêt de 200 millions de dollars auprès de la Banque mondiale

Le Sri Lanka a annoncé lundi avoir obtenu un prêt de 200 millions de dollars auprès de la Banque mondiale pour soutenir la reprise économique, son premier financement étranger depuis l'élection en septembre du président, Anura Kumara Dissanayake.

Le prêt, équivalent à 182 millions d'euros, contribuera à "favoriser une économie équilibrée", a déclaré la Banque mondiale dans un communiqué.

En 2023, l'institution financière avait déjà débloqué un prêt de 500 millions de dollars à destination de Colombo.

M. Dissanayake a pour sa part affirmé sur le réseau social X que cette somme soutiendrait "les réformes économiques visant à la stabilité, la croissance et la protection des personnes vulnérables".

Frappé en 2022 par la plus grave crise économique et



financière de son histoire, le pays a obtenu un an plus tard du Fonds monétaire international (FMI) une aide

de 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros).

Ce plan de sauvetage a permis de mettre fin aux pénuries de nourriture, de carburant et de médicaments et de rétablir la croissance économique, mais au prix de mesures d'austérité qui ont touché des millions de personnes.

La semaine dernière, le nouveau gouvernement du Sri Lanka a par ailleurs approuvé un accord signé par son prédécesseur avec les créanciers privés du pays pour la restructuration d'une dette de 12,5 milliards de dollars en obligations souveraines.

EGYPTE Les revenus du canal de Suez en baisse de 60 % depuis le début de l'année

Les revenus générés par le canal de Suez en Égypte ont chuté de 60 %, et le nombre de navires passant par cette voie navigable a diminué de 49 % depuis le début de l'année 2024, a déclaré dimanche un responsable égyptien.

Le président de l'Autorité du canal de Suez (SCA), Osama Rabie, a indiqué dans un communiqué que "la situation actuelle et les défis sans précédent dans la région de la mer Rouge" avaient poussé les expéditeurs à chercher des

voies de navigation alternatives loin du canal de Suez. Selon la SCA, les revenus du canal sont passés de 9,4 milliards de dollars américains au cours de l'exercice 2022-2023 à 7,2 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023-2024.

ALLEMAGNE Baisse des commandes industrielles, une récession prévue

Les commandes industrielles en Allemagne ont chuté nettement plus que prévu en août, a rapporté l'Office Destatis lundi, marquant le début d'une semaine où le gouvernement devrait, selon la presse, prévoir une récession pour l'ensemble de l'année.

L'indicateur clef pour le secteur manufacturier, pilier de l'économie allemande, a reculé de 5,8% sur un mois, d'après des chiffres publiés lundi par l'institut des statistiques.

C'est bien davantage que la baisse de 1,8% attendue par les analystes sondés par Facset, et cela met fin à l'embellie de courte durée observée en juin et juillet.

La baisse a été particulièrement marquée au niveau national (-10,9 %), mais les commandes à l'international

ont également reculé (-2,2 %).

En excluant les grosses commandes, souvent volatiles d'un mois à l'autre, le recul de l'indicateur est un peu moins prononcé, à -3,4 % par rapport à juillet.

"Avec la récente baisse, les espoirs d'une reprise durable des commandes semblent s'amenuiser", commente le ministère de l'Économie dans un communiqué séparé.

Un rebond sur la seconde moitié de l'année semble exclu "compte tenu de la faiblesse persistante de la demande et de la dégradation continue du climat économique des entreprises", est-il ajouté.

En conséquence, le gouvernement allemand prévoit désormais une contraction de l'économie pour cette

année, avec une baisse de 0,2 % du produit intérieur brut, selon le quotidien Süddeutsche Zeitung. Cela révisera la prévision actuelle, qui tablait sur une croissance annuelle de 0,3 %, après la contraction de 0,3 % du PIB en 2023.

Le ministre de l'Économie Robert Habeck doit dévoiler officiellement ses prévisions mercredi, devenant même selon le journal plus pessimiste que les principaux instituts de conjoncture, qui tablent eux sur une stagnation ou un recul de 0,1%.

"Les indicateurs avancés sont en baisse, les prévisions diminuent, et les mauvaises nouvelles s'enchaînent", ce qui fait que "tout donne l'impression d'une récession", commente Jens-Oliver Niklasch, économiste chez LBBW.

ITALIE Le gouvernement compte réduire le déficit public à 2,8% du PIB dès 2026

Le gouvernement italien prévoit de ramener le déficit public dès 2026 à 2,8% du PIB, bien en dessous du plafond de 3% fixé par le Pacte de stabilité, a annoncé vendredi le ministère de l'Économie.

Grâce à des recettes fiscales accrues, Rome compte réduire le déficit public à 3,8% du PIB cette année, contre 7,2% en 2023, un objectif plus ambitieux que le ratio de 4,3% envisagé lors des dernières prévisions gouvernementales en avril.

Ces engagements figurent dans le plan de redressement des comptes publics sur sept ans présenté en conseil des ministres par le ministre de l'Économie Giancarlo Giorgetti que l'Ita-

lie doit adresser à la Commission européenne.

Visée par une procédure européenne pour déficit excessif, comme six autres États membres, l'Italie explique dans son plan de redressement la manière dont elle compte revenir dans les clous dès 2026.

"Le plan adopte une ligne sérieuse, prudente et responsable, et s'inscrit dans la continuité de l'action que le gouvernement mène depuis ses débuts", assure le ministère de l'Économie dans un communiqué.

"Le gouvernement vise à ramener le ratio déficit/PIB à 3,3% en 2025 et à 2,8% en 2026, ce qui permettra de sortir de la procédure pour déficit excessif", relève-t-il.

L'Italie prévoit dans son plan une hausse moyenne proche de 1,5% par an de ses dépenses publiques nettes sur la période de redressement.

Dans le détail, ces dépenses devraient s'accroître de 1,3% en 2025, de 1,6% en 2026 et de 1,9% en 2027.

Après une révision des comptes par l'Institut italien des statistiques (Istat) et la Banque d'Italie, le ratio de la dette publique s'est réduit pour 2023 à 134,8% du PIB, contre 137,3% estimés auparavant, indique le ministère.

Ce taux reste cependant le plus élevé de l'Union européenne derrière celui de la Grèce.

Lors des prochaines années, le ratio de la dette ita-

lienne devrait continuer à augmenter avant d'amorcer une décline à partir de 2027, affirme le ministère sans fournir de chiffres.

ESPAGNE Forte baisse de l'inflation en septembre

L'inflation a fortement ralenti en septembre en Espagne pour atteindre 1,5% sur un an, grâce à la baisse des prix des carburants et de l'alimentation, selon une estimation provisoire publiée vendredi par l'Institut espagnol des statistiques (INE).

Le taux, en baisse pour le quatrième mois consécutif, est inférieur de 0,8 point à celui du mois d'août (2,3%) et se situe bien en dessous de la cible de 2% fixée par la Banque centrale européenne (BCE). Il s'agit du taux le plus faible depuis mars 2021, selon l'INE.

Cette dynamique s'explique d'après l'organisme public par la baisse des prix des carburants, mais aussi par un recul des prix des produits alimentaires et de l'électricité, qui avaient grimpé voilà un an.

Petit à petit, les citoyens retrouvent du pouvoir d'achat", car "les salaires augmentent plus vite que les prix", s'est félicité le ministre espagnol de l'Économie Carlos Cuerdo, interrogé sur la radio publique RNE.

APS

PÉTROLE Le baril de Brent proche des 80 dollars

Les cours du pétrole montaient lundi, poussés par les tensions géopolitiques et par des indicateurs économiques favorables aux États-Unis. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prend 1,83% à 79,56 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, gagne 2,25%, à 76,05 dollars. La publication vendredi d'un rapport sur le marché de l'emploi américain plus solide que prévu rassure les marchés sur la capacité de la demande américaine à accroître la demande de pétrole mondiale. "Une demande accrue d'énergie aux États-Unis contribuera à compenser la faible demande de pétrole persistante en Chine", selon des analystes.

CHINE Les réserves de change en légère hausse en septembre

Les réserves de change de la Chine ont totalisé 3,316,4 milliards de dollars fin septembre, en hausse de 28,2 milliards de dollars, soit 0,86%, par rapport à fin août, selon des données officielles publiées lundi. L'indice du dollar a baissé et les prix des actifs financiers mondiaux ont généralement augmenté le mois dernier, a noté l'Administration chinoise des changes. Les effets combinés de la conversion des devises et des changements de prix des actifs ont conduit à l'augmentation des réserves de change de la Chine en septembre, a ajouté l'administration.

MÉTAUX PRÉCIEUX Le prix de l'or à plus de 2.600 dollars l'once

Le prix de l'or s'est maintenu lundi à plus de 2.600 dollars l'once.

Le cours de l'or au comptant a diminué de 0,2% par rapport à la séance précédente en s'établissant à 2.647,43 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or américain sont restés inchangés à 2.666,80 dollars. La conjoncture géopolitique pourrait soutenir les flux de valeurs refuges pour le métal jaune, selon des analystes du marché aurifère.

Les lingots ont tendance à être un investissement privilégié dans un environnement de taux d'intérêt bas et en période d'incertitudes politiques et économiques. Parmi les autres métaux, le cours de l'argent au comptant est resté stable à 32,17 dollars l'once. Le platine a gagné 0,5% à 989,36 dollars et le palladium a progressé de 1% à 1 022,20 dollars.

SOLIDARITÉ

La Fondation Inaya de Madar Holding distribue des cartables équipés aux enfants nécessiteux à l'occasion de la rentrée scolaire (Communiqué de presse)

Dans le cadre de son engagement à soutenir l'éducation et à contribuer à offrir de meilleures opportunités aux enfants dans le besoin, la Fondation Inaya de Madar Holding, un pilier de l'économie nationale, en collaboration avec la Fondation Salima Souakri pour le travail caritatif et humanitaire, a distribué 200 cartables aux enfants afin de leur assurer un bon départ pour la nouvelle année scolaire.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les deux associations pour soutenir l'éducation et alléger les charges financières auxquelles sont confrontées les familles pour l'achat des fournitures scolaires. L'initiative vise à permettre aux enfants de commencer l'année scolaire avec des outils éducatifs essentiels qui contribuent à leur réussite scolaire et les motivent à apprendre.

La Fondation Inaya s'est réjouie de cette campagne, qui a suscité une réaction positive de la part de la communauté, car cette initiative caritative a été organisée pour soutenir l'éducation et parvenir à un développement durable dans le pays depuis le début de l'année scolaire, en distribuant plus de 1 000 cartables équipés dans différentes régions du pays.



CONSTANTINE

Caravane de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein

Une caravane de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, mise sur pied à Constantine à l'occasion du mois "Octobre Rose", s'est ébranlée dimanche depuis le centre de l'antique Cirta.

En marge de l'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de la direction de la Santé et des polycliniques pour se poursuivre jusqu'au 10 octobre, la directrice local de la Santé, Lynda Boubguira, s'est fé-

licitée de l'affluence de femmes, observée dès le premier jour, qui ont été sensibilisées à l'importance de promouvoir la culture du dépistage précoce du cancer du sein.

Elle a précisé que cette campagne de volontariat cible les femmes, y compris les étudiantes, au niveau des établissements de santé de proximité de la wilaya, où tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette opéra-

tion. Elle a noté, à ce propos, qu'en cas de détection d'un cancer du sein, les patientes sont orientées vers le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ben Badis et vers l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Didouche-Mourad pour recevoir le traitement nécessaire.

Elle a également souligné que cette caravane permettra également le dépistage du diabète, de la rage et du syndrome d'immunodéficience acquise

(SIDA). Pour sa part, Dr Karima Boussa, médecin généraliste au service de la prévention de la direction de la Santé de Constantine, a indiqué que selon les statistiques de la direction, 460 cas de cancer du sein ont été enregistrés depuis le début de l'année 2024.

Elle a conclu en rappelant que le dépistage précoce de ce type de cancer permet de le traiter efficacement avant l'apparition de complications.

TOURISME

Nécessité d'agrémenter l'architecture des projets touristiques d'une touche traditionnelle (responsable)

L'architecture des projets du secteur du tourisme doit être enrichie d'une touche traditionnelle reflétant la richesse du patrimoine national, a souligné, dimanche à M'sila, le Secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Rachid Bennacer.

Inspectant le projet de réhabilitation de l'hôtel El-Kalaâ de M'sila, à l'entame d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya, le responsable a indiqué que l'Algérie dispose d'un riche patrimoine et de traditions qui diffèrent d'une ré-

gion à une autre, d'où la nécessité d'inclure une touche traditionnelle en matière d'architecture, de choix des matériaux de construction, de décoration et d'ornementation des structures du secteur".

La promotion du tourisme local "doit prendre en compte ces aspects importants, à même d'améliorer l'attractivité des sites et des structures auprès des touristes", a-t-il ajouté. M. Bennacer a appelé, à l'occasion, les responsables du projet de réhabilitation de l'hôtel El-Kalaâ de la capitale du Hodna à

"accélérer le rythme des travaux afin de livrer le projet dans les délais impartis, soit à la fin de l'année en cours".

Lors de sa visite dans la wilaya de M'sila, le responsable a également inspecté deux projets, en l'occurrence le projet de réalisation de nouveaux sièges de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et de la direction de wilaya du Tourisme et de l'Artisanat à M'sila, ainsi que le projet de réhabilitation de l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme à Bou Saâda.

EDUCATION

Ouargla : plusieurs opérations pour améliorer les conditions de scolarisation à N'goussa (wilaya)

La daïra de N'goussa (30 km au nord d'Ouargla) a bénéficié d'une série d'opérations de développement du secteur de l'éducation afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a-t-on appris dimanche auprès des Services de la wilaya. Il s'agit notamment de la réhabilitation de l'école primaire Moudjahid Moussa Chentir dans la localité de Ghars Boughoufala, où les travaux, qui ont nécessité un montant de 4 millions DA puisé du budget de la commune (BC-2024), atteignent un taux d'avancement de 70%, a-t-on indiqué de même source. Une enveloppe de 5 millions DA a été allouée, dans le cadre du même budget, pour la restauration de l'école primaire Chahid Abdelkader Djendouci, située au niveau de la localité de

Debbiche, ont ajouté les services de la wilaya, signalant que cette opération a enregistré un taux d'avancement d'environ 55%. Ce programme de développement comprend également la réalisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM) pour un montant de 197 millions DA, et ce, sur une assiette foncière d'une superficie de plus d'un (1) hectare à El-Bour, a-t-on poursuivi.

Réalisé à 94%, cet établissement d'enseignement moyen est composée d'un bloc pédagogique, une aile administrative, une cantine scolaire de 200 repas/j, un stade et quatre logements de fonction.

Dans le même sillage, les travaux de réalisation d'un groupement scolaire "type B" à El-Kom ont atteint un taux de 45%. Doté d'une enveloppe de plus de 39 millions DA, ce projet qui a été mis en chantier en février dernier, devra englober diverses installations, dont six classes, une salle d'informatique et une cantine scolaire de 200 repas/j, a-t-on encore fait savoir.

Le secteur de l'éducation à N'goussa a, par ailleurs, bénéficié, pour l'exercice 2025, de la réalisation d'un CEM, sachant que l'étude technique relative à ce projet est en voie d'achèvement, a relevé la même source. En outre, plusieurs autres suggestions ont été faites quant à la réalisation de nouvelles classes d'extension, en vue de répondre aux besoins de certains établissements éducatifs de cette collectivité locale.

TOURISME - FORMATION

La formation des ressources humaines, essentielle au développement du secteur du tourisme (responsable)

La formation des ressources humaines est "essentielle pour le développement du secteur du tourisme", a indiqué, lundi à Bou Saâda (M'sila), le secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Rachid Bennacer. Le même responsable a souligné, lors du lancement officiel de l'année de formation 2024-2025 à l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme de Bou Saâda, que la formation des ressources humaines "occupe une place prépondérante car elle permet d'assurer la qualité des services fournis et de doter les établissements touristiques des compétences nécessaires".

Dans son intervention à cette occasion, M. Bennacer a précisé que la carte de formation du secteur du tourisme "a pris en compte l'offre locale dans les domaines liés aux métiers du tourisme dans le cadre du plan national de développement du secteur". Il a instruit les responsables du suivi du projet de réhabilitation de l'Institut à l'effet de respecter les délais fixés pour l'achèvement de cette action de rénovation afin de garantir une meilleure formation aux étudiants-stagiaires.

APS

TOUGGOURT

Caravane de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer du sein

Une caravane médicale de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer du sein a été lancée dans la wilaya de Tougourt à l'occasion du mois d'Octobre Rose, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Initiée par le secteur de la santé, cette caravane qui devra silloner l'ensemble des communes que compte la

wilaya, prévoit des examens de dépistage au profit des femmes et leur prodiguer des conseils sur la prévention de cette pathologie et ses symptômes, ainsi que l'importance du dépistage précoce considéré comme une première étape du traitement, a indiqué Hachina Khemissat, coordinatrice à l'Etablissement

public de santé de proximité (EPSP). Le programme de la caravane, comprend également l'organisation d'activités de sensibilisation de proximité à travers les zones éparses et enclavées, des rencontres et portes-ouvertes sur la prévention du cancer du sein et l'accompagnement psychologiques des femmes

atteintes de cette maladie, a-t-elle ajouté. Encadrée par un staff de praticiens dont des médecins, paramédicaux et psychologues, cette initiative vise à inculquer une culture de prévention axée sur le diagnostic précoce auprès des femmes afin d'augmenter les chances de guérison, ont souligné les organisateurs.

FRANCE - ANGLETERRE

Une panne entraîne la suspension de la liaison électrique jusqu'au 16 novembre

Le groupe Getlink, exploitant du tunnel sous la Manche, a annoncé dimanche soir que l'activité d'ElecLink, son câble électrique d'un gigawatt entre la France et l'Angleterre, était suspendue jusqu'au 16 novembre suite à un "dysfonctionnement", estimant l'impact commercial à environ 46 millions d'euros.



Getlink avait déjà fait état le 26 septembre d'un "dysfonctionnement" concernant ce câble électrique, mis en service en mai 2022, qui avait "conduit à la suspension de son activité". Dans un communiqué publié dans la soirée de dimanche, le groupe indique que "les investigations menées ont permis d'identifier la cause du défaut, lié à une détérioration de la structure supportant le câble, à l'extérieur du tunnel côté français. Le plan détaillé des réparations nécessaires est en cours d'élaboration". "La durée estimée à date des travaux est de six semaines, portant la date de reprise de l'activité au 16 novembre. Cette date sera confirmée dès la finalisation du plan de réparation", indique le communiqué.

"La suspension de l'activité jusqu'au 16 novembre aura un impact commercial estimé à environ 46 millions d'euros", précise Getlink. Ce service d'acheminement d'électricité a permis de transporter 5,5 TWh en 2023, et son activité a atteint un chiffre d'affaires de 558 millions d'euros pour sa première année d'exploitation complète.

"La suspension de l'activité jusqu'au 16 novembre aura un impact commercial estimé à environ 46 millions d'euros", précise Getlink. Ce service d'acheminement d'électricité a permis de transporter 5,5 TWh en 2023, et son activité a atteint un chiffre d'affaires de 558 millions d'euros pour sa première année d'exploitation complète.

USA

La Floride se prépare à un nouvel ouragan

Un nouvel ouragan se rapproche dimanche de la Floride, en pleine polémique autour de l'aide fédérale apportée aux sinistrés après le passage dévastateur de l'ouragan Héléne dans le sud-est des Etats-Unis il y a une semaine. Milton, qui se trouve dans le golfe du

Mexique, est actuellement considéré comme un ouragan de catégorie 1 (sur 5) et devrait se transformer en "ouragan majeur" (catégorie 3 et plus) avant de toucher terre en Floride en milieu de semaine prochaine, a prévu l'agence américaine de surveillance des oura-

gans (NHC). Ces prédictions du NHC suscitent de l'inquiétude en Floride, comme dans le sud-est américain, dont une large partie est sinistrée depuis le passage dévastateur de Héléne. Les secours sont toujours à pied d'oeuvre pour venir en aide aux nombreuses victimes de

cet ouragan, le plus meurtrier à avoir frappé les Etats-Unis depuis Katrina en 2005. Héléne, qui a culminé en ouragan de catégorie 4, a fait plus de 226 morts à travers une demi-douzaine d'Etats du sud-est du pays et provoqué des inondations destructrices.

ONU

L'année 2023 a été la plus sèche pour les rivières du monde depuis plus de 30 ans

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a déclaré que l'année 2023 a été la plus sèche pour les rivières du monde depuis plus de 30 ans. Un rapport de l'OMM publié lundi a alerté sur "la rareté et le stress croissants affectant les ressources mondiales en eau", soulignant que "l'année 2023 a été la plus sèche pour les rivières du monde depuis plus de

trois décennies". De plus, au cours des cinq dernières années consécutives, "les débits des rivières ont été bien inférieurs à la normale et les apports des réservoirs ont suivi une tendance similaire". Selon le rapport, "cette situation réduit la quantité d'eau disponible pour les communautés, l'agriculture et les écosystèmes, exerçant ainsi une pression accrue sur

l'approvisionnement mondial en eau". En revanche, d'après le même document, au cours des 50 dernières années, les glaciers ont subi la plus grande perte de masse enregistrée à ce jour, signale le document, notant que "2023 a été la deuxième année consécutive au cours de laquelle toutes les régions glaciaires du monde ont connu des pertes de glace".

IRAN

Reprise du trafic aérien après une suspension

Les autorités iraniennes ont annoncé lundi la reprise des vols au départ et à l'arrivée du pays, après des annulations "en raison de contraintes opérationnelles", rapporte l'agence Irna. Les vols sont de nouveau opérationnels depuis 23H00 (19H30 GMT) dimanche et ils sont "effectués conformément au programme" initial, a déclaré Jafar Yazarlo, porte-parole de l'Organisation de l'aviation civile iranienne, cité par l'agence de presse Irna. Dimanche, cette même autorité avait annoncé l'annulation de vols dans certains aéroports du pays jusqu'à lundi 06H00 (02H30 GMT), arguant de "contraintes opérationnelles".

PAKISTAN

Deux morts et dix blessés après une forte explosion près de Karachi

Une très forte explosion a eu lieu dimanche soir sur une route près de l'aéroport de la plus grande ville du Pakistan, Karachi (sud). L'explosion s'est produite vers 23H00 locales (18H00 GMT) dimanche. La chaîne de télévision locale Geo News a fait état de deux morts et dix blessés. Le gouvernement régional de la province du Sindh (sud) a déclaré sur X qu'un "camion-citerne" avait explosé sur la route de l'aéroport. L'autorité pakistanaise de l'aviation civile a déclaré que les vols au départ de Karachi se poursuivaient "comme d'habitude".

BOSNIE

Des équipes de secours internationales arrivent après des inondations

Des équipes de secours des pays voisins de la Bosnie et des pays de l'Union européenne (UE) sont arrivées dimanche dans le pays pour l'aider à déblayer les décombres et retrouver les personnes toujours portées disparues dans des inondations, rapportent des médias citant des sources. La Bosnie a demandé l'aide de l'UE après qu'une forte tempête de pluie ait plongé des zones entières sous les eaux et que des débris aient détruit des routes et des ponts, tuant au moins 18 personnes et en blessant des dizaines.

Les autorités du pays ont déclaré qu'au moins dix personnes sont toujours portées disparues, la plupart dans le village de Donja Jablanica, dans le sud de la Bosnie, qui a été presque entièrement enseveli sous les rochers et les débris d'une carrière sur une colline au-dessus. Luigi Soreca, qui dirige la mission de l'UE en Bosnie, a déclaré sur les réseaux sociaux que "l'UE se tient aux côtés de la Bosnie et que des équipes arrivent pour l'aider". Les autorités ont indiqué que des secouristes croates étaient déjà arrivés, tandis qu'une équipe serbe devrait être déployée dans l'après-midi, suivie d'une équipe slovène.

**GRÈVE DES DOCKERS AUX ETATS-UNIS
Les parties "ne sont pas si éloignées"**

Le ministre américain des Transports a exhorté mercredi le syndicat des dockers en grève et l'Alliance maritime, qui représente leurs employeurs, à trouver un accord et à rouvrir les ports bloqués aux Etats-Unis, estimant que leurs positions n'étaient "pas si éloignées économiquement". "Nous allons continuer de faire pression sur les parties. Nous sommes en dialogue constant. Venez à la table des négociations, entendez-vous, aboutis-

sez à un accord, ouvrez les ports", a déclaré Pete Buttigieg sur la chaîne CNBC, soulignant qu'il y avait beaucoup à faire après le passage dévastateur de l'ouragan Héléne dans le sud du pays.

Quelque 45.000 membres du syndicat des dockers (ILA) sont en grève depuis mardi 00H01 (04H01 GMT) dans trente-six ports de l'Alliance maritime des Etats-Unis (USMX) sur la côte Est et le Golfe du Mexique, faute d'en-

tente sur un nouvel accord social de six ans. Cet accord ne concerne en réalité que 25.000 syndiqués travaillant dans les terminaux de conteneurs et d'import/export de véhicules de 14 grands ports (dont Boston, New York, Philadelphie, Baltimore, Savannah, Miami, Tampa, Houston). Les discussions, commencées en mai, ont été suspendues plusieurs semaines puis réactivées quelques heures avant l'expiration du contrat précédent lundi

soir. L'Alliance a relevé son offre, proposant notamment une hausse salariale de 50% sur la durée de l'accord, mais qui a été rejetée par le syndicat. Il réclamait initialement 77%, selon des médias américains, mais aurait depuis abaissé ses revendications. "Nous pensons que les parties ne sont pas si éloignées économiquement l'une de l'autre, pas autant qu'elles ne le pensent", a indiqué M. Buttigieg. Le syndicat a indiqué mercredi qu'il n'y avait rien de

nouveau du côté des négociations. Outre les augmentations de salaires, l'ILA demande notamment davantage de protections contre les pertes d'emploi liées à l'automatisation. L'USMX a déclaré mercredi soir espérer revenir bientôt à la table des négociations. "Parvenir à un accord demandera des négociations, et notre pleine attention est portée sur comment revenir à la table des discussions", a déclaré l'Alliance.

APS

DJELFA

1.200 doses de vaccin contre la rage réceptionnées (Inspection vétérinaire)

Un quota de 1.200 doses de vaccin antirabique a été réceptionné par l'Inspection vétérinaire de la wilaya de Djelfa pour les besoins de la campagne de vaccination contre la rage, a-t-on appris dimanche auprès de cette structure. Cette campagne, lancée le 25 septembre dernier et qui se poursuivra jusqu'à la mi-octobre courant, touchera la majorité des communes de la wilaya.

Des vétérinaires du secteur public silloneront les zones rurales pour vacciner les chiens contre cette maladie dangereuse transmissible à l'homme et à l'animal par la morsure ou la salive d'un animal infecté, a indiqué le responsable de l'Inspection, Mustapha Bencherik. La vaccination des chiens a été favorablement accueillie par les habitants des zones rurales, notamment les agriculteurs et les éleveurs, désormais conscients du risque de cette maladie sur leur cheptel et leurs chiens de garde, a-t-il ajouté.

"L'acte de vaccination est accompagné de conseils et recommandations aux agriculteurs pour les informer sur la gravité de cette maladie", a souligné le vétérinaire en chef de la subdivision agricole de la commune de Djelfa, Laid Mechelfakh, en marge d'une opération de vaccination ayant ciblé nombre d'exploitations agricoles de la région de Djellalia, à 7 km au nord de Djelfa.

SENSIBILISATION

Des formations pour les étudiants impliqués dans la sensibilisation contre le cancer (Association)

Des sessions de formation au profit des étudiants bénévoles impliqués dans les campagnes de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein sont programmées par l'association El-Badr d'aide aux malades du cancer de la wilaya de Blida, à l'occasion du mois d' "Octobre rose", a-t-on appris dimanche auprès de cette organisation. "Vu l'importance du volet sensibilisation dans l'incitation des femmes au dépistage du cancer du sein pour une détection précoce de la maladie, permettant le relèvement des taux de guérison, l'association a programmé nombre d'activités, dont des sessions de formation au profit des étudiants des universités de Blida, Alger et Koléa (Tipasa), impliqués dans les campagnes de sensibilisation", a indiqué le président de l'association El-Badr, Dr. Mustapha Moussaoui.

Ces formations, dont l'encadrement sera assuré par des spécialistes du domaine, visent à prodiguer aux étudiants concernés des informations sur cette maladie, notamment ses premiers symptômes, ses facteurs de risque, comment la prévenir, la diagnostiquer et la traiter, en vue de leur permettre de bien mener leur mission de sensibilisation.

Selon la même source, ces stages de formation seront clôturés par un concours pour la sélection de la meilleure idée de campagne de sensibilisation innovante à l'importance du dépistage précoce de cette maladie et qui permettra d'avoir un meilleur impact sur la population ciblée que les campagnes classiques. Le programme de l'association El Badr prévoit également une rencontre avec les médias et les représentants de la société civile, en tant qu'"intermédiaires incontournables" pour la transmission de messages ciblés, est-il indiqué.

Il est aussi prévu l'organisation d'une journée spéciale pour des examens gratuits aux femmes et la distribution de prothèses mammaires au profit de femmes ayant subi une mastectomie (ablation des seins), à la suite d'un cancer du sein.

OCTOBRE ROSE

Lancement d'une campagne de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus à Tizi-Ouzou

Une campagne de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus est lancée par la direction de la santé et de la population (DSP) de Tizi-Ouzou à travers l'ensemble des établissements publics de santé de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.



Cette campagne de deux jours qui a débuté dimanche, entre dans le cadre du programme de sensibilisation organisé par la DSP à l'occasion d'Octobre rose. Elle vise à sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage pour déceler précocement d'éventuelles pathologies cancéreuses et les traiter à leur début, a indiqué à l'APS, l'épidémiologiste, Nadia Bekri.

Lancée à partir de la placette du Musée au centre-ville de Tizi-Ouzou, cette initiative est une occasion pour les femmes de rencontrer des médecins mobilisés sur place pour répondre à leurs interrogations et bénéficier, pour celles qui le souhaitent, d'un dépistage du cancer du sein

(sur place) ou du cancer du col de l'utérus (effectué à la polyclinique de Mdouha), a-t-elle expliqué.

Dr. Nadjet Haddad, médecin coordonnatrice à la polyclinique de la ville de Draa Ben Khedda, et Dr. Hakima Bouzina, membre de l'Association El-Fadjr d'aide aux malades atteints de cancer, ont toutes les deux insisté sur l'importance d'adopter une bonne hygiène de vie en mangeant équilibré et sain, soit pas trop gras ni trop sucré, et éviter les produits transformés et ceux traités aux pesticides quand c'est possible, pour prévenir les pathologies cancéreuses.

Il faut aussi éviter la sédentarité et pratiquer une activité physique et surtout s'éloigner des sources de

stress, ce dernier reste le premier ennemi de la santé, étant l'un des facteurs d'atteinte du cancer, a souligné Dr. Haddad.

Ces deux médecins ont lancé un appel aux femmes en particulier, mais aussi à la population, notamment aux personnes ayant des antécédents familiaux de maladies chroniques et cancéreuses, à adopter une bonne hygiène de vie et à consulter et effectuer des dépistages périodiquement pour préserver leur santé.

A noter que le secteur privé est impliqué dans cette campagne à travers le dépistage gratuit et des réductions du prix des échographies mammaires et des mammographies, a noté Dr. Bekri.

Tissemsilt : plus de 1.000 tests de dépistage précoce du cancer du sein prévus (association)

L'Association "Fadjr" d'aide aux cancéreux de Tissemsilt prévoit d'effectuer plus de 1.000 tests de dépistage précoce du cancer du sein, dans le cadre du mois "Octobre rose", a-t-on appris, lundi, du président du bureau de wilaya de cette association, Dr Halim Kara. La même source a précisé que la première journée de l'entame de la campagne de dépistage précoce a été marquée par une présence notable de femmes, indiquant qu'il a été procédé, lors de cette journée, à plus de 100 tests.

Dr Kara a estimé que la large adhésion des femmes observée durant la première journée a constitué une opportunité propice pour les initiateurs de la campagne pour sensibiliser la gent féminine à l'importance de la consolidation de la culture du dépistage précoce de cette pathologie, ce qui, a-t-il fait observer, contribue à la prise en charge des cas avérés et l'accompagnement des femmes qui en sont atteintes avant l'apparition de graves complications.



La campagne cible également les étudiantes pensionnaires des résidences universitaires, en particulier, et les femmes en général, notamment celles des zones rurales et enclavées des différentes communes de la wilaya, relevant que tous les moyens humains et

matériels ont été mobilisés pour garantir le succès de l'opération, ajoutant qu'une fois un cas suspect détecté, il est transféré à l'Établissement hospitalier Mère-enfant pour y subir des tests radiologiques approfondis. La même source a fait savoir que, durant l'année

écoulée, plus de 550 tests préventifs ont été effectués à travers plusieurs zones d'habitation de la wilaya, lors desquels près de 50 cas suspects ont été relevés, dont 5 se sont révélés "positifs", après avoir été soumis à des examens approfondis.

NIGERIA

Plus de 350 décès dus au choléra au cours des neuf premiers mois de l'année

Plus de 350 personnes sont mortes du choléra au Nigeria au cours des neuf premiers mois de cette année, soit une augmentation de 239% par rapport à la même période de l'année dernière, selon les données du Centre nigérian de contrôle des maladies (NCDC) publiées lundi.



Le NCDC a déclaré que "359 personnes étaient décédées entre janvier et septembre, contre 106 au cours de la même période l'année dernière". Le nombre de cas suspects de choléra a également augmenté, passant de 3.387 l'an-

née précédente à 10.837, la plupart des personnes touchées étant des enfants de moins de cinq ans, d'après l'organisme.

Lagos, la capitale commerciale du pays, a enregistré le plus grand nombre de cas, a déclaré le NCDC.

Les autorités du nord-est de Borno ont déclaré vendredi qu'une épidémie de choléra avait frappé l'Etat, qui est également confronté à des inondations qui ont déplacé près de 2 millions de personnes.

GUINÉE-BISSAU

Progression significative des cas de diabète (association)

Les cas de diabète sont en train de connaître "une progression significative" en Guinée-Bissau, a déclaré dimanche la présidente de l'Association nationale pour l'assistance aux personnes diabétiques, Gisa Lopes, mettant en cause "le manque d'équilibre alimentaire et les conditions de vie difficiles". "Nous sommes très inquiets de la progression du nombre de cas de diabète enregistrés ces derniers temps dans le pays", car "cette maladie chronique se développe silencieusement dans le

corps humain et peut entraîner des complications très graves pour la santé", a indiqué Mme Lopes lors d'une déclaration à la presse. S'exprimant en marge d'un séminaire de formation tenu à Bissau à l'intention des professionnels de la santé publique en charge du diabète, elle a exhorté les autorités sanitaires à lancer rapidement une campagne nationale de sensibilisation pour que la population prenne conscience et se mette à appliquer les mesures nécessaires afin de prévenir cette maladie.



RD CONGO

Les autorités lancent la première campagne de vaccination contre le Mpox

Les autorités sanitaires de la République démocratique du Congo (RDC) ont annoncé, samedi, le lancement de leur première campagne de vaccination contre le Mpox. Des responsables ont organisé une cérémonie pour marquer le début des vaccinations dans un hôpital de la ville de Goma, à l'est du pays, où les agents de santé ont commencé à administrer les premières doses.

Le ministère de la Santé a prévu vendredi que la campagne serait de faible envergure en raison des ressources limitées. A

l'heure actuelle, 265 000 doses de vaccin sont disponibles, mais d'autres sont en cours de fabrication. En août, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie était une urgence de santé publique de portée internationale après l'identification d'un nouveau variant. Depuis le début de l'année, il y a eu 844 décès suspects et confirmés dus au Mpox en Afrique et environ 32 800 cas suspects et confirmés, dont la plupart en RDC, selon les données de l'OMS au 20 septembre.



SOUDAN

Les taux de mortalité due aux épidémies de choléra augmentent au Soudan et au Nigeria (ONG)

Les taux de mortalité due aux principales épidémies de choléra au Soudan et au Nigeria ont augmenté jusqu'à trois fois de la moyenne mondiale, a déclaré vendredi Save the Children. Au Soudan, les dernières données montrent un taux de létalité de 3,1 décès pour 100 cas confirmés, soit bien plus que le taux de 1 décès pour 100 cas confirmés (ou 1 %) considéré comme la norme minimale. Au Nigeria, l'épidémie a un taux de létalité de 2,9 %, soit près de trois fois la norme minimale.

Les inondations, l'eau contaminée et le traitement inadéquat des eaux usées ont entraîné une augmentation des cas de choléra dans certaines régions du Soudan et du Nigeria, faisant grimper les taux de mortalité, les enfants de moins de cinq ans étant touchés de manière disproportionnée.

Au Soudan, entre le 22 juillet et le 29 septembre, plus de 17 600 cas de choléra et 546 décès associés ont été signalés dans 60 localités de 10 Etats, selon le ministère fédéral de la Santé et l'OMS. Au 1er octobre, plus de 450 cas ont été confirmés au Nigeria, dont 32 décès, les enfants représentant 37 % des cas confirmés.

Le gouvernement a reçu 1,4 million de doses de vaccin contre le choléra alors que le nombre de cas dépasse les 20.000

Le ministère soudanais de la Santé a annoncé samedi avoir reçu 1,4 million de doses de vaccin contre le choléra de la part d'organisations internationales, alors que le pays est aux prises avec une épidémie qui a infecté plus de 20.000 personnes à ce jour. Selon un communiqué citant Haïtham Mohamed Ibrahim, le ministre de la Santé, 1.407.200 doses ont été fournies par l'Alliance mondiale pour les vaccins, l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF.

Les vaccins seront distribués dans trois Etats, ceux du Nil, de Kassala et d'Al-Qadiriya, pour immuniser 1.058.545 personnes âgées d'un an et plus, a précisé le ministre, ajoutant que les efforts pour fournir des vaccins à d'autres zones touchées se poursuivront.

Depuis que l'épidémie a été officiellement déclarée le 17 août, le ministère a signalé 20.398 cas de choléra et 597 décès. Les autorités ont imputé cette recrudescence à la détérioration des conditions environnementales causée par le conflit en cours et l'utilisation d'eau contaminée.

L'épidémie de choléra fait partie d'une crise sanitaire plus vaste au Soudan, où les combats entre l'armée et les forces de soutien rapide font rage depuis avril 2023. D'autres maladies épidémiques, notamment le paludisme, la rougeole et la dengue, se sont également propagées. Selon les estimations des Nations unies, le conflit a déjà coûté la vie à près de 20.000 personnes et déplacé des millions de personnes.

11 décès et 551 nouveaux cas de choléra enregistrés

Le ministère soudanais de la Santé a annoncé, samedi, que 11 décès et 551 nouveaux cas de choléra ont été enregistrés, portant le bilan à 597 morts depuis août dernier. Le ministère a affirmé dans un communiqué avoir enregistré 11 décès et 551 nouveaux cas de choléra ces dernières heures.

Le communiqué souligne que le nombre total des cas enregistrés de cette épidémie dans le pays depuis août dernier s'est élevé à 20.398, dont 597 décès. La même source a noté que des cas de choléra ont été enregistrés dans 12 des 18 Etats. Le ministère a annoncé avoir reçu 1.407.200 doses de vaccin contre le choléra, fournies par l'Alliance mondiale du vaccin (GAVI).

Le département a expliqué que le Soudan a reçu cette livraison de vaccins par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans le but de mettre en œuvre une campagne élargie de lutte contre l'épidémie dans différents Etats. Le 12 août, les autorités soudanaises ont déclaré le choléra épidémique dans le pays.

APHTES

6 façons douces de les soigner

Difficile de l'oublier quand il envahit un coin de la bouche, tant l'aphte est douloureux, même s'il est superficiel. Pour cicatriser rapidement et stopper la douleur, il y a les solutions douces.

Les aphtes sont de petites ulcérations de la bouche, rondes ou ovales, aux bords nets. Leur fond jaunâtre est entouré d'un liseré rouge qui témoigne de l'inflammation. Si infectieux ni contagieux, ils provoquent une sensation de brûlure désagréable pendant au moins 5 jours. Ils guérissent spontanément en une dizaine de jours mais certaines solutions douces permettent de soulager la douleur plus rapidement.

#1 LES PROBIOTIQUES

En créant un meilleur environnement microbiotique dans la bouche, les probiotiques, notamment le *Lactobacillus paracelsi*, évitent que des pathogènes viennent adhérer à la gencive et à l'aphte. Résultat, une diminution de l'inflammation, une meilleure restauration du biofilm sur la muqueuse et un moyen efficace de lutter contre les récurrences.

Comment les utiliser ?

En curatif : un comprimé ou un sachet contenant une ou plusieurs souches de probiotiques 3 fois par jour, après le brossage dentaire. En prévention : seul comprimé par jour.

#2 LES EXTRAITS DE RÉGLISSE ET DE SAUGE

L'extrait de rhizome de réglisse est bien connu en glycyrrhizine, aux propriétés puissamment anti-inflammatoires (de type corticoïde), cicatrisantes et antivirales. Il est également source de polysaccharides, à l'action immunostimulante, et de glabridine (flavonoïdes), aux vertus cicatrisantes, antitumorales et anti-inflammatoires. Quant à la sauge, elle contient beaucoup de tanins (dont l'acide rosmarinique), aux vertus astringentes, décongestionnantes et cicatrisantes, ainsi que des flavonoïdes (en particulier de la lutéoline et de l'apigénine), anti-inflammatoires.

Comment l'utiliser ?

Antibactérienne et anti-inflammatoire, l'huile essentielle de giro-



gras, le tabac et les saveurs piquantes.

#3 LE DUO D'HUILES ESSENTIELLES DE LAURIER NOBLE ET DE MENTHE POIVRÉE

Riches en eugénol, l'huile essentielle de laurier noble est appréciée pour ses vertus antalgiques et anti-inflammatoires. Elle est également bien connue en 1,8-cinéole et en linalol aux propriétés antibactériennes, anti-infectieuses, antihémorragiques et antivirales. Quant à l'huile essentielle de menthe poivrée, elle est source de menthol (jusqu'à 50 %), aux propriétés cicatrisantes, anti-inflammatoires et surtout anesthésiantes.

Comment l'utiliser ?

En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

#4 LE BICARBONATE DE SOUDE

Grâce à ses propriétés cicatrisantes, antiseptiques et antidouleurs, le bicarbonate de soude désinfecte et neutralise l'acidité.

Comment l'utiliser ?

En bain de bouche : verser 2 cuillerées à café de bicarbonate alimentaire dans un grand verre d'eau. Rincer la bouche avec cette solution pendant quelques minutes après s'être lavé les dents, 2 ou 3 fois par jour.

Le conseil en plus : une bonne hygiène buccale est indispensable. Utiliser de préférence une brosse à dents souple pour ne pas blesser la bouche.

#5 LA PROPOLIS

La propolis est un ensemble de substances résineuses, gommeuses et balsamiques récoltées par les abeilles sur les bourgeons de certains végétaux. Cette résine est utilisée pour assurer l'étanchéité et l'asepsie de la ruche. Sa richesse résineuse dans la multitude de ses com-

posants (plus de 400) : flavonoïdes (des antioxydants), huiles essentielles, mais aussi oligo-éléments (zinc, silice, fer), acides aminés... qui en font une substance aux nombreux bienfaits. Elle est anti-inflammatoire, cicatrisante, antiseptique, anesthésiante, purifiante.

Comment l'utiliser ?

Mâcher une barre de propolis purifiée, et la garder en bouche le plus longtemps possible, avant d'avaler ou jeter.

Appliquer sur l'aphte la solution huileuse de propolis, puis masser délicatement les ulcérations. Faire un bain de bouche, 2 ou 3 fois par jour, avec la même solution de propolis mélangée à un peu d'eau chaude.

Le conseil en plus : privilégier les fruits et les légumes épluchés crus, cuits ou mixés (purée, compote...).

LES REMÈDES HOMÉO

L'homéopathie prend en compte la façon dont les symptômes s'expriment chez le patient, contrairement à l'allopathie, ce qui permet de proposer un traitement adapté à chaque situation. Les substances utilisées sont fortement diluées et n'entraînent pas d'effets secondaires.

Comment les utiliser

L'aphte est situé à l'intérieur des joues, il est blanc et douloureux : Borax 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour. Il est fissuré, douloureux, très sensible au chaud : Borax 5 CH et Nitricum acidum 5 CH, 5 granules de chaque, 3 fois par jour.

Il est blanc, accompagné d'hypersalivation et de mauvaise haleine : Mercurius solubilis 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour.

Les aphtes sont plus douloureux la nuit et la bouche est rouge foncé : Lachesis 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour.

Les conseils en plus : supprimer certains aliments : fruits secs ou acides, épices, gruyère, tomates, agrumes, ananas, fraises, kiwis, noix.

Ahptes, saignements ? Soulagez-les efficacement, durablement et naturellement !

Saignements des gencives, gonflements, aphtes... avez-vous sûrement déjà souffert de ces petits désagréments. Bonne nouvelle, vous pouvez vous soulager efficacement grâce à une solution naturelle innovante : Le Klirich®. S'ils sont généralement bénins, les aphtes et les gingivites sont aussi fréquents. Des affections buccales qui peuvent en outre être très douloureuses et empoisonner le quotidien. Grâce à ses propriétés exceptionnelles qui aident à lutter contre les inflammations et favorisent la cicatrisation, le Klirich®, conçu justement pour calmer les douleurs buccales, est peut-être la solution. Il faut dire que la formule brevetée nous vient d'un chirurgien-dentiste, Dr Laurent Haddad, qui a strictement sélectionné les ingrédients qui en font l'efficacité. C'est de l'expertise de ce produit innovant, fabriqué en France à base de composants naturels et d'extraits de plantes : clous de girofle, extrait de pépins de pamplemousse, fleurs de calendula, feuilles d'achémille, curcumin.

A chaque symptôme, sa solution ! Respectueux de l'équilibre de la bouche, le Klirich® est également très facile à appliquer grâce à son format stylo. Sa texture homogène permet une action prolongée, qui s'applique immédiatement, sans piquer, de façon durable et naturelle. Deux stylos sont disponibles : le Klirich® SAIGNEMENTS est préconisé en cas d'inflammations buccales et de gingivites. De son côté, le Klirich® APHTES est plus particulièrement adapté en cas de lésions dans la bouche.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

Restez zen Évitez le stress et le surmenage : il semblerait qu'eux aussi constituent un terrain favorable au développement des aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

Qu'est-ce qui les favorise ?

La fatigue, certains aliments et même certains médicaments peuvent être à l'origine des aphtes qui apparaissent à l'intérieur des joues, sur la langue ou les lèvres. On vous dit comment faire pour les prévenir.



EN CAS DE RÉCURRENCES FRÉQUENTES

En règle générale, les aphtes guérissent spontanément en 7 à 10 jours. Toutefois, certains remèdes maison permettent de réduire la douleur et d'accélérer la guérison.

Si vous en avez régulièrement, l'arrêt du tabac provoque souvent l'apparition des aphtes mais le phénomène est souvent temporaire.

notamment B9 et B12). Votre médecin peut vous prescrire un traitement préventif à base de compléments alimentaires.

PEUT-ON PRÉVENIR LES APHTES ?

Surveillez vos menus en évitant soigneusement les aliments cités plus haut qui provoquent leur apparition. Brossez-vous les dents avec une

brosse à dents souple qui évitera d'agresser les muqueuses buccales.

Si vous avez des dents ébréchées, prenez rendez-vous chez votre dentiste. Elles peuvent irriter l'intérieur de votre bouche et favoriser l'apparition d'aphtes. En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

Soulagez vos aphtes des bains de bouche maison

Difficile de manger normalement un aphte ! Mais on peut essayer de soulager la gêne avec de vieilles recettes. Comme des bains de bouche préparés avec ce qu'on trouve dans son placard ou son jardin.

POURQUOI FAIRE DES BAINS DE BOUCHE ?

Les ingrédients utilisés dans les bains de bouche permettent de désinfecter et d'apaiser la douleur causée par les petites ulcérations des gencives. Pour profiter de vertus antiseptiques, on effectuera des bains de bouche au bicarbonate ou bien au thym frais.

pour obtenir un effet calmant, on complètera avec des sachets de thé. Les tanins du thé sont en effet connus pour assécher les muqueuses irritées.

COMMENT FAIRE DES BAINS DE BOUCHE MAISON ?

Pour le bicarbonate : mettre une cuillère à café de poudre de bicarbonate de soude dans un verre d'eau froide.

Infusion au thym : se procurer deux branches de thym frais (dans son jardin, chez le maraîcher...). Les mettre dans une tasse. Verser de l'eau bouillante par-dessus.

Laisser infuser pendant plusieurs minutes. Filtrer. Attendre que cela refroidisse. Puis faire des bains de bouche avec l'eau au thym plusieurs fois par jour. Compresses au thé : appliquer les



sachets de thé refroidi au contact de l'aphte plusieurs fois par jour. **L'ASTUCE EN PLUS** Repérer les aliments qui déclenchent des aphtes,

en particulier les jours de stress ou de fatigue. Le plus souvent, il s'agit des fruits secs (noix...) du gruyère, des épices. Parfois aussi des ananas, mais on en mange moins souvent !

Comment limitez les risques

On ne connaît pas l'origine exacte des aphtes. En revanche, il existe certains facteurs qui favorisent la poussée de ces petites ulcérations de la bouche. Quelques conseils pour limiter les risques.

Évitez certains aliments

Pas de chance si vous adorez les noix : elles seraient propices au développement des aphtes. Mais elles ne sont pas les seules.

Les raisins secs, le miel, les amandes, le gruyère ou encore les agrumes, le tabac ou les épices, eux aussi, favoriseraient les poussées.

Prenez soin de votre bouche

- Lavez-vous les dents 3 fois par jour avec une brosse à dents souple. - Si vous avez des dents ébréchées, prenez rendez-vous chez votre dentiste. Elles

peuvent irriter l'intérieur de votre bouche et favoriser l'apparition d'aphtes mais aussi retarder leur guérison en agrandissant les ulcérations.

- Évitez de parler en mangeant : vous éviterez ainsi de vous mordre les joues. Ces petites plaies sont également des facteurs de risque.

- Si vous êtes jeune et mettez souvent vos doigts dans la bouche ? Veillez à

ce que leurs ongles restent courts et propres. Vous éviterez ainsi les bactéries.

- En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

Restez zen

Évitez le stress et le surmenage : il semblerait qu'eux aussi constituent un terrain favorable au développement des aphtes.

CONFLIT AU SOUDAN "Les enfants devraient être en sécurité partout" (UNICEF)

Le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Soudan, Sheldon Yett, a déploré la mort d'au moins 13 enfants dans de nouvelles attaques survenues dans l'Etat soudanais du Darfour, et souligné que les enfants "devraient être en sécurité partout".

"Les attaques contre les enfants sont inacceptables. Les enfants n'ont aucun rôle à jouer dans les guerres ou les conflits civils, mais ce sont eux qui souffrent le plus de la poursuite du conflit au Soudan", a déclaré Sheldon Yett, avant de poursuivre: "Les enfants devraient être en sécurité partout, dans leurs maisons, dans leurs quartiers et dans

les rues". "Alors que le conflit se poursuit sans relâche, nous craignons que ce schéma horrible ne persiste", a encore dit Sheldon Yett. Et de poursuivre: "Des milliers d'enfants et de familles sont piégés dans des zones touchées par la violence, l'insécurité et le manque de protection. La poursuite de la violence et le mépris de la sécurité et

des droits des enfants doivent cesser". L'UNICEF appelle une fois de plus toutes les parties au conflit à "respecter leurs obligations en vertu du droit humanitaire international et à assurer la protection des enfants". Au moins 13 enfants auraient été tués et 4 autres blessés par des frappes aériennes à Al Kuma, dans l'Etat du Darfour-Nord au Soudan,

vendredi. Les enfants tués étaient âgés de 6 à 17 ans, rappelle-t-on. Depuis le début du conflit, à la mi-avril 2023, qui oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), plus de 150 écoles et hôpitaux ont été attaqués. Des centres de santé, des points d'eau et des marchés ont été endommagés ou détruits, a-t-on fait savoir.

SAHARA OCCIDENTAL Les derniers arrêts de la CJUE réaffirment le statut "séparé" et "distinct" dont dispose le territoire

En concluant dans ses derniers arrêts que les melons et les tomates importés dans l'Union européenne (UE) doivent indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a confirmé, une nouvelle fois, le statut "séparé" et "distinct" dont dispose ce territoire par rapport à celui du Maroc.

Dans un arrêt rendu vendredi, la haute juridiction européenne a expliqué qu'"en tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union", soulignant que "cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine".

Elle a insisté, à ce titre, sur la nécessité que l'indication du pays d'origine qui doit figurer sur les melons et les tomates en cause "ne peut désigner que le seul Sahara occidental, puisque ces produits sont récoltés sur ce territoire". Selon cette juridiction, "mentionner le Maroc plutôt que le Sahara occidental pour identifier l'origine des melons et des tomates récoltés sur ce dernier territoire induirait les consommateurs en erreur quant à leur origine réelle".

C'est la Confédération paysanne, un syndicat d'agriculteurs français, qui a sollicité l'administration française d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental en raison de leur étiquetage trompeur en ce qu'il indique qu'ils sont originaires du Maroc. Assimilant le silence de l'administration française à une décision implicite de rejet, la Confédération paysanne a saisi le Conseil d'Etat français qui a adressé à la Cour de

justice de l'UE différentes questions en interprétation de la réglementation de l'UE.

La Cour a tenu à rappeler, dans ce contexte, qu'"au regard du droit international, le Sahara occidental dispose d'un statut propre et distinct". Un statut souligné, à chaque fois, par le Tribunal et la Cour de l'UE dans leurs différentes décisions rendues depuis 2015. En décembre 2015, le Tribunal de l'UE a annulé l'application de l'accord commercial UE-Maroc au Sahara occidental. En 2016, la CJUE a statué dans le cadre du recours introduit par la Commission européenne contre l'arrêt de 2015, concluant que l'accord commercial UE-Maroc ne peut être appliqué au Sahara Occidental.

En février 2018, la CJUE a jugé que l'accord de pêche UE-Maroc est inapplicable au Sahara Occidental dans une affaire transmise par la Haute Cour du Royaume-Uni et en juillet de la même année, le Tribunal de l'UE a conclu de nouveau que l'accord de pêche UE-Maroc est invalide au Sahara Occidental dans l'affaire que le Front Polisario avait intentée contre l'accord. En novembre 2018, ce même Tribunal a jugé que l'accord aérien UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara Occidental.

En septembre 2021, le Tribunal de l'UE a invalidé deux accords de pêche et d'agriculture entre l'UE et le Maroc au motif qu'ils incluent illégalement le Sahara occidental, violant ainsi la décision de la CJUE de 2016. Tous ces arrêts ont conclu que le Sahara Occidental est un territoire séparé et distinct du Maroc, et que le Maroc n'a ni souveraineté ni mandat d'administration sur le territoire.

Le Sahara occidental: un territoire douanier

De fait, le peuple du Sahara Occidental est une tierce partie aux ac-

cords UE-Maroc et doit consentir expressément pour être affecté par ces accords. Dans l'arrêt sur l'étiquetage des melons et des tomates récoltés au Sahara occidental, la CJUE a réaffirmé que "ce territoire est en effet distinct de celui du Maroc et un territoire douanier au sens du droit de l'Union". Autrement dit, les préférences tarifaires prévues par l'accord d'association UE-Maroc ne peuvent pas être appliquées aux produits originaires du Sahara occidental.

En 2019, le Conseil de l'UE a approuvé une modification des protocoles numéro 1 et numéro 4 de l'accord d'association UE-Maroc visant à étendre ces préférences tarifaires aux produits originaires du Sahara occidental. Une décision annulée, par la suite, par l'arrêt du Tribunal de l'UE du 29 septembre 2021. En effet, le traitement préférentiel des produits originaires du Sahara occidental n'a pas bénéficié à la population de ce territoire qui n'a tiré aucun avantage de cette extension.

Dans ce contexte, l'Observatoire international WSRW recommande à l'UE de saisir l'Office de lutte anti-fraude de l'UE (OLAF) en ce qui concerne les droits de douane impayés par les importateurs basés dans l'UE résultant de l'application illégale de l'accord d'association UE-Maroc depuis 2000. L'ONG exhorte également la Commission européenne à appliquer des droits douaniers de pays tiers aux importations en provenance du Sahara Occidental dans l'UE et adapter le système TARIC en conséquence. Elle appelle, en outre, l'exécutif européen à charger les autorités nationales des Etats membres de l'UE de vérifier l'origine des produits importés du Maroc et - s'ils sont en réalité originaires du Sahara Occidental - refuser l'entrée dans ces cas de fausses déclarations d'origine.

TUNISIE Le candidat Kais Saïed obtient 89,2 % des voix (TAP)

Le candidat Kais Saïed a obtenu 89,2 % des voix lors de l'élection présidentielle en Tunisie, suivi de Ayachi Zammal avec 6,9 % des voix, et Zouhair Maghzaoui en troisième position avec 3,9 % des voix, rapporte l'agence TAP, citant un sondage de "Sigma Conseil" annoncé par son directeur, Hassen Zargouni. Zargouni, ajoute TAP, a présenté ces résultats lors d'une émission diffusée dimanche soir au journal de zoh sur une chaîne locale, Al Wataneya 1. Il a précisé que le taux de participation était de 27 %, ajoutant que le nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays s'élève à 9 110 407, alors que le nombre estimé de votants est de 2 460 000. Il a également souligné que 87,3 % des électeurs de moins de 35 ans ont voté pour le candidat Kais Saïed.

ANNULATION DE DEUX ACCORDS COMMERCIAUX UE-MAROC L'AARSD salue "une victoire du Droit"

L'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARSD) a salué la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a invalidé définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE, et qui incluaient illégalement les territoires sahraouis occupés, la qualifiant de "victoire du Droit". Dans un communiqué publié samedi, l'Association a salué la décision des juges de la CJUE, lesquels "s'en tiennent strictement au droit, celui de la décolonisation et de l'autodétermination promise au peuple sahraoui depuis 58 ans. Depuis 2016, dans plusieurs arrêts, ils rappellent le statut séparé et distinct du Sahara occidental".

L'AARSD a rappelé que le 4 octobre 2024, dans un arrêt final, la haute juridiction européenne "rejette les recours introduits par le Conseil de l'Union européenne et de la Commission, appelle au consentement du peuple sahraoui dans son ensemble et indique que le Front Polisario a la capacité juridique de plaider devant les tribunaux de l'Union européenne".

Pour l'Association, c'est enfin "une victoire du droit qui ne se soumet à aucune pression, qui ne proclame que le droit reconstruit par l'ensemble de la Communauté internationale, droit qui doit s'imposer sur les rapports de force, les mensonges et une occupation ancienne de près de 50 ans". Si pour la Présidence sahraouie cela était "une victoire historique", pour l'Association des Amis de la RASD, "c'est encore une victoire du droit qui dit non au business, qui dit non aux soi-disant intérêts des entreprises étrangères au Maroc".

Cette décision est considérée aussi par l'AARSD comme "une victoire du droit et du respect d'un peuple et l'obligation de son consentement, consentement du peuple tout entier dispersé par la guerre et l'occupation". L'Association a émis le souhait de voir la Cour de justice européenne jouer son rôle pour "imposer le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et la sauvegarde de ses richesses", et souligné l'importance du "respect par tous les Etats membres de l'Union européenne de l'esprit et de la lettre de ces arrêts de justice". Pour conclure, elle a appelé à "la fin du pillage organisé des ressources du Sahara occidental occupé par le Maroc, par les entreprises privées qui y sont implantées", considérant ces activités comme une "participation à la colonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique".

APS

ETHIOPIE Le ministre des Affaires étrangères élu nouveau président

Le ministre des Affaires étrangères éthiopien, Teye Atske Sélassié, a été élu lundi par les parlementaires président du pays, un poste honorifique, en remplacement de Sahlé-Work Zewde dont le mandat arrive à échéance fin octobre. En Ethiopie, si le président est officiellement le chef de l'Etat, l'essentiel du pouvoir est entre les mains du Premier ministre. Teye Atske

Sélassié, 68 ans, succède à Sahlé-Work Zewde, qui était devenue en 2018 la première femme à occuper le poste de présidente de ce pays d'Afrique de l'Est. Elle était l'une des deux seules femmes présidentes sur le continent africain, avec la Tanzanienne Samia Suluhu Hassan.

Teye Atske Sélassié est élu nouveau président de la République fédérale dé-

mocratique d'Ethiopie avec seulement cinq absentions, a annoncé à l'issue du vote le président du Parlement, Tagesse Chaffo. Teye Atske Sélassié a ensuite prêté serment, en présence du Premier ministre Abiy Ahmed, avant de se voir remettre la Constitution par la présidente sortante. Il devient le cinquième président de l'Ethiopie depuis l'adop-

tion de la Constitution de 1995. Ce texte prévoit qu'un président peut être élu pour un maximum de deux mandats de six ans. M. Teye avait été nommé en février 2024 au poste de ministre des Affaires étrangères. Il occupait auparavant les postes de représentant pour l'Ethiopie aux Nations unies (depuis 2018) et d'ambassadeur en Egypte (2017-2018).

PALESTINE

OCHA exprime son inquiétude face aux répercussions de l'agression sioniste en cours à Ghaza

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a exprimé sa "profonde préoccupation" quant aux répercussions de la poursuite de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza où les conditions humanitaires ne cessent de se détériorer.

Dans un communiqué publié lundi à l'occasion du premier anniversaire du début de l'agression sioniste contre les territoires palestiniens, OCHA a souligné que "les conditions humanitaires à Ghaza se détériorent extrêmement, les habitants étant privés de soins de santé, de nourriture, d'électricité et d'aide humanitaire, et les enfants étant exposés à la perte d'une année scolaire entière".

En Cisjordanie occupée, poursuit OCHA, "les derniers mois ont été témoins d'une escalade du recours à la force meurtrière, de la violence des colons et du déplacement de familles palestiniennes, ce qui a aggravé la situation". Dans ce contexte, la Secrétaire générale adjointe par intérim aux affaires humanitaires, Joyce Msuya, a souligné la nécessité de "libérer les prisonniers palestiniens arbitrairement détenus" et de "protéger les civils et les travailleurs humanitaires", appelant au "respect du droit international". Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par



voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant près de 42.000 martyrs, dont une majorité de femmes et d'en-

fants, et près de 100.000 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les dé-

La branche armée du Hamas revendique des tirs de roquettes à partir de Ghaza

Les Brigades Ezzedine al-Qassam ont revendiqué lundi matin des tirs de roquettes à partir de la bande de Ghaza sur le sud de l'entité sioniste. "Nous avons visé un kib-

boutz et une base militaire ainsi qu'un rassemblement de soldats sionistes avec un certain nombre de roquettes", indique un communiqué des Brigades al-Qassam.

Ghaza: trois martyrs et des dizaines de blessés dans des bombardements de l'armée sioniste

Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés lundi dans des bombardements de l'aviation sioniste ayant visé plusieurs maisons dans les camps de Nuseirat et Bureij, au centre de la bande de Ghaza, soumise à une agression sioniste depuis un an, a rapporté l'agence de presse Wafa. Trois Palestiniens sont tombés en martyrs et

d'autres ont été blessés suite au bombardement par les avions de combat de l'armée sioniste de plusieurs maisons dans le camp de réfugiés de Bureij, dans le centre de la bande de Ghaza, précise Wafa citant des sources locales.

Par ailleurs, sept Palestiniens ont été blessés dans un autre bombardement ayant visé des maisons à l'ouest du camp de Nuseirat, tandis

que des tirs de drones ont ciblé plusieurs zones du même camp. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 41.870 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 97.166 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

UNRWA: la faim, la propagation des maladies et les déplacements sont des "souffrances continues" à Ghaza

La directrice de l'information de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), dans la bande de Ghaza, Ines Hamdan, a affirmé lundi que la Bande est témoin de souffrances continues liées à la faim, à la propagation de maladies, d'épidémies et de déplacements de population, depuis le lancement de l'agression génocidaire sioniste il y a tout juste un an.

Ines Hamdan a déclaré, dans une interview exclusive avec la chaîne américaine Al-Hurra, que depuis déjà une année, "marquée par de nombreuses pertes, destructions et conditions inhumaines vécues par les

habitants de la bande de Ghaza, la tragédie et les souffrances se poursuivent toujours à Ghaza à tous les niveaux". Elle a précisé qu'"un grand nombre de victimes et de blessés ne peuvent pas être soignés à l'intérieur de la bande de Ghaza", soulignant que "la plupart des hôpitaux de l'enclave sont hors service et que le secteur de la santé continue de se détériorer, en plus d'autres problèmes liés à la difficulté d'acheminer le ravitaillement et l'aide humanitaire en général".

La responsable de l'UNRWA a par ailleurs déploré le fait que "pendant une année entière, Ghaza est soumise quotidiennement à un nombre effa-

rant de raids et à des bombardements continus" de l'armée d'occupation. Et de poursuivre dans le même contexte: "la vie des Palestiniens dans la bande de Ghaza s'est transformée en déplacements incessants depuis le 7 octobre de l'année dernière", notant qu'"au cours du mois d'août, environ 16 ordres d'évacuation ont été émis par l'armée sioniste dans certaines zones de la bande".

Elle a aussi indiqué qu'"il y a environ un million 900 personnes déplacées entassées dans des zones appelées zones humanitaires, qui ne sont pas sûres", soulignant qu'"il n'y a aucun endroit sûr dans la bande de Ghaza, ce qui a un impact

néfaste sur la fourniture de services, l'aide et la réponse humanitaire gérée par l'UNRWA". Ines Hamdan a également déclaré que l'UNRWA "a payé un lourd tribut au cours de l'année écoulée, car environ 190 de ses installations ont été détruites lors des bombardements (sionistes) en cours, ce qui a eu un impact catastrophique sur la réponse humanitaire et sur sa capacité à atteindre un plus grand nombre de personnes déplacées". L'UNRWA a perdu aussi, selon la responsable de l'agence, "le plus grand nombre d'employés au cours de l'année écoulée, soit 220 hommes et femmes" lors de l'agression génocidaire sioniste.

LIBAN

10 pompiers tombent en martyrs dans une frappe sioniste dans le sud du pays (Santé)

Dix pompiers libanais sont tombés en martyrs dans une frappe aérienne sioniste sur leur caserne dans une localité du sud du pays, a annoncé lundi le ministère de la Santé. "Une frappe (sioniste) a visé dans la nuit la caserne de Baraachit où se trouvaient dix pompiers", a expliqué Reda Achour, un responsable local. "Dix pompiers ont été tués" alors qu'ils "se trouvaient dans la caserne prêts à sortir pour des opérations de sauvetage", a indiqué le ministère libanais de la Santé, qui a dénoncé un "massacre".

"Le déblayage des décombres se poursuit dans le bâtiment très endommagé", a ajouté le ministère dans un communiqué. Depuis le début des agressions sionistes, plus de 115 secouristes et pompiers sont tombés en martyrs, selon un bilan basé sur des chiffres officiels libanais.

SYRIE

Frappes sionistes contre des sites militaires dans le centre du pays

L'entité sioniste a visé plusieurs sites de l'armée syrienne dans le centre du pays, entraînant des dégâts matériels, a déclaré le ministère syrien de la Défense dimanche. "Vers 20h05 aujourd'hui (17h05 GMT), l'ennemi (sioniste) a mené une attaque aérienne depuis le nord du Liban, visant plusieurs sites militaires dans la région centrale, ce qui a entraîné des pertes matérielles", a indiqué le ministère dans un communiqué. Plus tôt dimanche, un raid aérien sioniste avait visé des camions d'aide humanitaire en provenance d'Irak à Homs, dans le centre de la Syrie, faisant trois blessés, selon l'ONG basée au Royaume-Uni. Les attaques sionistes ont augmenté ces derniers jours, notamment à la frontière entre le Liban et la Syrie, où quelque 310.000 personnes fuyant les bombes de l'entité sioniste qui s'abat sur le Liban depuis le 23 septembre sont passées en Syrie.

MEXIQUE

Le maire d'une grande ville du sud assassiné

Le maire de Chilpancingo, la capitale de l'Etat du Guerrero dans le sud du Mexique, a été assassiné, a indiqué dimanche la gouverneure Evelyn Salgado et un responsable de l'alliance politique de l'opposition. L'élue de 43 ans, qui avait pris ses fonctions il y a six jours, a été décapitée et sa tête abandonnée sur le toit d'une voiture, d'après la photo de la scène macabre postée à plusieurs reprises sur les réseaux sociaux.

"Je condamne de manière énergique l'assassinat du président du conseil municipal de Chilpancingo, Alejandro Arcos Catalan, que le parquet général de l'Etat a confirmé", a indiqué la gouverneure Salgado sur X. "Ils ont assassiné notre maire de Chilpancingo, Alejandro Arcos, et il y a trois jours à peine, le secrétaire de cette même mairie, Francisco Tapia a eu le même sort. Cela faisait moins d'une semaine qu'ils étaient en poste", a déploré pour sa part le président du PRI (opposition), Alejandro Moreno.

Les deux élus ne mentionnent pas la décapitation, ce que font plusieurs sites d'information comme la Jornada, proche du pouvoir, ou Reforma, très critique envers le gouvernement en place. Alejandro Arcos Catalan avait remporté la mairie de Chilpancingo (283.354 habitants en 2020 d'après les chiffres officiels) à l'élection du 2 juin dernier sous l'étiquette de l'alliance de l'opposition PRI-PRD-PAN. Son assassinat intervient cinq jours après l'investiture de la présidente Claudia Sheinbaum, qui doit présenter mardi son plan national de sécurité.

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE Présentation d'œuvres sur des expériences humaines multiples

Le public oranais a pu découvrir, dimanche soir, des récits de multiples expériences humaines mises en lumière par des films programmés dans le cadre de la compétition de la 12^{ème} édition du Festival international d'Oran du film arabe.

Le long métrage "Mountain Boy" (L'enfant de la montagne) de la réalisatrice émiratie, Zeinab Shaheen, a été projeté en compétition officielle dans le cadre de la 12^{ème} édition du Festival International d'Oran du film arabe. Le film raconte l'histoire d'un jeune garçon autiste, Suhail, qui s'enfuit pour vivre dans les montagnes, après que son père l'a rejeté, parce qu'il ne comprenait pas le comportement de son fils. Avec un profond sentiment de confusion face à la mort de sa mère en lui donnant naissance, Suhail se lance dans un long voyage avec son chien à la recherche d'acceptation et d'une famille.

Le film est une exploration profonde du monde des personnes neurodivergentes et un hommage à l'expérience humaine dans son intégralité, ainsi qu'une tentative de faire comprendre qu'il existe de nombreuses façons de vivre, a-t-on souligné dans le synopsis du film.

Le film "Les exténués" du réalisateur yéménite, Amr Gamal, a également été projeté, une première en Afrique, dans le cadre de cette compétition et dans la même catégorie.

Ce long métrage raconte l'histoire d'Ahmed et Israa, qui sont parents de trois enfants et ont perdu leur emploi à cause d'une crise économique. A ce moment inapproprié, Israa découvre qu'elle est enceinte d'un quatrième enfant.

D'autre part, cinq œuvres ont été présentées dans la compétition des courts métrages de fiction, dont "La Saison" du réalisateur libanais Hussein Ibrahim, dont les événements se déroulent au Liban en 1991. Le court métrage raconte l'histoire de Firas, âgé de 11 ans, qui



accompagne son père et son ami dans les montagnes libanaises pour une chasse d'oiseaux qui se transforme en une aventure inoubliable. Le film "La religion de l'eau" du réalisateur omanais, Haitham Suleiman, met, quant à lui, la lumière sur l'histoire d'Issa, un adolescent, né avec une cécité, qui n'a qu'un rêve celui de parcourir la mer à la recherche de son père pêcheur, qui a disparu depuis de nombreuses années. Selon son réalisateur, le film s'inspire de la culture de la société omanaise, imprégnée de mythes et de légendes liés à la mer, devenus au fil des années partie intégrante de leur vie et de leur culture. Le film "Nous avons besoin de l'aide de l'univers" du réalisateur égyptien, Ahmed Emad, est pour sa part une comédie romantique, qui raconte l'histoire d'un moustique, qui réussit à raviver les liens d'un couple.

Le film "Où es-tu" du réalisateur jordanien, Mohammad Kouta, raconte, pour sa part, le quotidien d'un jeune homme soli-

taire et déprimé, Adam, qui refuse de se soumettre aux restrictions sociales. Alors qu'il se retrouve coincé dans son petit appartement, il rencontre sa voisine, une vieille dame négligée par sa famille. Malgré leurs différences, les deux entament une amitié inattendue, rapprochés par leur souffrance et leur amour pour la musique. Mohammad Kouta a indiqué, après la présentation, qu'il voulait, à travers son court métrage de 20 minutes, montrer qu'il existe de nombreux points de rencontre entre les personnes malgré les différences et les conflits. Le film "Alone is better" (seul c'est mieux) du réalisateur irakien, Rekar Barzan, évoque l'histoire d'un homme de soixante ans, endeuillé par la perte de sa femme, qui décide de créer son propre monde en écoutant les histoires des autres à la radio.

Le public a également regardé le long métrage documentaire palestinien "Lyd" des réalisateurs Rami Younis et Sarah Emma Friedland, qui raconte l'histoire de la ville

de "Lyd", riche en histoire ancienne et autrefois considérée comme un point de relai entre la Palestine et le reste du monde, qui s'est progressivement évaporée après l'occupation des territoires palestiniens par l'entité sioniste en 1948.

Cette œuvre, à travers la performance vocale de Maysaa Abdelhadi, raconte l'histoire des habitants de cette ville et les massacres et déplacements commis par l'occupation sioniste contre eux ainsi que la spoliation de leurs terres. Au programme de cette catégorie de films figurait également la projection du film "Le Capitaine" du réalisateur tunisien Houssein Sansa, dont l'histoire tourne autour d'une femme de la ville de Gabès (sud de la Tunisie), à qui la vie lui a appris à subvenir seule à ses besoins. Ambitieuse, elle met en place un groupe de femmes pour travailler dans les fêtes de mariage et n'a, pour l'heure, qu'un seul objectif, celui d'acquérir du nouveau matériel audio et des équipements musicaux pour plus de revenus.

THÉÂTRE

Bejaia: neuf troupes internationales au 13^e festival international du théâtre

Neuf troupes issues de huit pays animeront la 13^e édition du festival international du théâtre de Bejaia prévu du 10 au 18 octobre prochain avec au menu une quarantaine de spectacles tous genres confondus, alliant représentations, animations de rue et contes pour enfants, a annoncé dimanche le commissaire du festival, Slimane Benaissa. Dans une conférence de presse consacrée au festival, M. Benaissa a mis en exergue les singularités de ce nouveau rendez-vous, voulu "dense, éclectique, et truffé de découvertes et d'occasions d'éblouissements", favorisant toutes des entrées particulières dans le 4^e art et l'univers artistique en général.

Pour la circonstance, il est question de sortir foncièrement du huis-clos, notamment celui confinant toutes les animations au sein du théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh" ou de la maison de la culture, et de les proposer dans les rues et les places publiques afin d'y associer le grand public. Ainsi, il est retenu, des défilés de spectacles dans les grandes artères et l'organisation quasi quotidienne de One-Man-Show, à travers certaines placettes, mais tout particulièrement à la "Place du 5 juillet", sise au cœur de la ville, à la jonction de grands quartiers populaires, notamment Amriou, Sidi-Ahmed, et l'ancienne ville.

"Nous entendons réhabiliter cette place et en faire un espace dédié à l'art collectif et à la célébration de la poésie dramatique", a déclaré pour sa part le chargé de communication du festival, Boualem Chouali, qui espère attirer et captiver ainsi un maximum de spectateurs, surtout les passionnés, avides de découvertes. C'est aussi dans cet esprit que le festival va sortir de ses antres habituels, étant programmé pour s'installer dans au moins huit communes dont Amizour, Kherrata, Akbou, Tazmalt, Ath Smail et Akfadou, pour distraire les publics locaux, semer la passion du 4^e art ou tout bonnement, inciter à retrouver des amateurs de l'activité théâtrale et faire revivre les noyaux et les potentiels artistiques qui s'y cachent.

D'ailleurs, cet objectif est franchement prévu dans les écoles et les établissements scolaires, destinataires d'une foule de spectacles et de contes pour enfants dont certains seront animés par des professionnels de grandes notoriétés dont le Tunisien Mehailia Kada, assure-t-on. Enhardis par le succès glané durant l'édition précédente du festival, les organisateurs entendent toucher pas moins de 12.000 enfants, cette année.

Le festival en lui-même va se dérouler en deux versions, l'une en "In" et l'autre "OFF". La première dont le déroulement est prévu au théâtre Abdelmalek Bouguermouh, sera consacrée au déroulement des pièces étrangères, notamment des troupes de la Palestine, la Jordanie, l'Egypte, la Tunisie, la Russie, l'Italie, la côte d'Ivoire, et du Sahara occidental.

La seconde, prévue à la maison de la culture, sera réservée aux œuvres nationales et célébrera le meilleur de sa production scénique des deux dernières années. Huit troupes y sont retenues dont "Ehwawi" (Constantine), "Houa enta...oua ana" (Mostaganem), Anz-ul" (Bouira), "Ras El Aam" (Batna), "Asdefef" (Tizi-Ouzou), "Elakl fi zama El qalb" (Tipaza) et "SDF" (Médéa).

Parallèlement, il est prévu un colloque sur l'adaptation dans le théâtre Amazigh, à l'université de Bejaia, et une série de conférences sur la sauvegarde qui subit le peuple palestinien et qui viendra en appont au spectacle prévu par la troupe palestinienne. Le programme du festival est très varié, riche, et va faire la place belle au théâtre engagé, notamment avec la Palestine, le Sahara occidental, et la pièce Ivoirienne qui compte rendre hommage au héraut du panafricanisme, patrice Lumumba.

APS

BISKRA

Ouverture de Salon national du patrimoine culturel algérien avec la participation de 25 wilayas

Le Salon national du patrimoine culturel algérien s'est ouvert jeudi au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra avec la participation d'artistes, plasticiens et acteurs du secteur du tourisme de 25 wilayas. Dans l'allocation présentée à l'occasion, le coordonnateur du Salon et également président de l'Organisation nationale de promotion du tourisme domestique, El Hadi Abbas a indiqué que l'objectif de la manifestation est de "dynamiser le rôle des acteurs de la société civile dans la promotion de la diversité culturelle et la protection du patrimoine contre les risques de disparition".

Les participants au Salon exposeront trois jours durant leurs produits artisanaux et mettront en exergue les spécificités du produit artisanal algérien et les divers moyens susceptibles d'en assurer la valorisation y compris à l'échelle mondiale, a-t-il ajouté. La rencontre prévoit également des communications d'universitaires et de professionnels du tourisme et de la protection du patrimoine sur les mécanismes d'exploitation du patrimoine matériel et immatériel dans une perspective de développement durable ainsi que des ateliers sur l'optimisation de l'exploitation des atouts des diverses régions du pays

par la création d'établissements de promotion du tourisme et de valorisation du patrimoine culturelle, a-t-on indiqué.

Des tournées à travers les oasis pour la découverte des monuments touristiques des Ziban, son artisanat et sa dynamique économique en cette période de début de la récolte des dattes sont prévues en l'honneur des participants. Le Salon national du patrimoine culturel algérien a été initié par l'Organisation nationale de promotion du tourisme domestique en coordination avec la direction de la culture et des arts et la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Biskra.

ASTRONOMIE

La sonde Hera bientôt en route pour étudier un astéroïde dévié par la Nasa

Percuté par un vaisseau de la Nasa pour dévier sa trajectoire, l'astéroïde Dimorphos va désormais être étudié par la sonde européenne Hera, dont le lancement est prévu lundi afin d'apprendre comment protéger l'humanité d'une éventuelle menace future.



Dans un scénario digne d'Hollywood, le vaisseau de la mission Dart s'était délibérément écrasé en 2022 sur l'astéroïde Dimorphos, la Lune d'un astéroïde plus grand nommé Didymos. Cette mission test inédite de défense planétaire devait voir s'il était possible de dévier sa trajectoire, au cas où un astéroïde

menacerait un jour de frapper la Terre. On estime qu'un objet de un kilomètre (déclenchant une catastrophe globale comme l'extinction des dinosaures) s'écrase sur la Terre tous les 500.000 ans, et un astéroïde de 140 m (le seuil d'une catastrophe régionale) tous les 20.000 ans. Parmi ces objets géocroiseurs, dont la

plupart proviennent de la ceinture d'astéroïdes entre Mars et Jupiter, quasiment tous ceux de un kilomètre sont connus et aucun ne menace la Terre dans le siècle à venir. Aucune menace directe n'a non plus été recensée pour ceux de 140 m. Mais seulement 40% d'entre eux ont été identifiés.

PLATEFORME NUMÉRIQUE

M. Aoun instruit de faciliter l'enregistrement des médicaments via la plateforme

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a donné, lundi à Alger, des instructions à l'effet de faciliter l'enregistrement des médicaments via la plateforme numérique dédiée à cette opération, a indiqué un communiqué du ministère. Ces instructions sont intervenues lors de la visite de M. Aoun à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) où il a discuté, par visioconférence, avec les directeurs centraux et les directeurs des annexes régionales de Constantine et d'Oran, et écouté les différents exposés présentés par ces responsables ainsi que les préoccupations des travailleurs, précise le communiqué.

Le ministre a donné plusieurs orientations et instructions à l'effet d'accélérer l'enregistrement des médicaments sur la plateforme numérique, appelant à "développer davantage cette plateforme pour faciliter l'opération et la prise en charge de tous les dossiers dans les plus brefs délais", lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, le ministère a fait état de 2708 dossiers traités et de 1568 quotas de médicaments libérés entre janvier et août 2024. Il a en outre ordonné de suivre l'ensemble des annexes régionales, notamment en matière de formation des travailleurs dans les différentes spécialités, ajoute le communiqué, qualifiant cette démarche d'"étape importante pour atteindre le principal objectif, celui d'assurer la qualité".

A l'entame de sa visite d'inspection à l'ANPP, qui s'inscrit dans le cadre de la série de visites effectuées aux différents groupes publics et entreprises privées relevant de son secteur, M. Aoun s'est rendu au laboratoire de l'ANPP, où il a souligné que cette structure qui entrera en service "avant la fin du mois d'octobre prochain" est "l'un des grands laboratoires en Afrique". S'étendant sur une surface de 1200 m², le laboratoire de l'ANPP qui compte sept (7) unités, sera doté de technologies de pointe afin de s'acquitter de ses missions: le contrôle des médicaments, des équipements médicaux et des vaccins.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DAIRA ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE CHERAGA

N° 3729
N°.../2024

Chéraga Le 06 OCT 2024

-AVIS D'ANNULATION-

Opération : Travaux de Réalisation d'un Réseau d'Assainissement Oued SIDI YEKHLEF côté Complexe Sportif, Chéraga.

-Suite à l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°04/2022, paru dans les quotidiens "المسار العربي" en date du 03/10/2022 et "DK NEWS" en date du 03/10/2022,

-Suite à l'ouverture des Plis effectuée en date du 17/10/2022,

-Suite à l'évaluation des Offres effectuée en date du 26/10/2022,

-Suite à l'avis d'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux "DK NEWS" et "المسار العربي" en date du 02/04/2024.

Le Président de l'Assemblée Communale de CHERAGA, informe que le dit avis d'attribution provisoire est annulé à cause du non respect de la procédure en vigueur.

LE PRÉSIDENT DE L'APC DE CHERAGA

DK NEWS

Anep : 2416031321 du 08/10/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Etablissement Universitaire : Ecole Supérieure d'Agriculture Saharienne d'Adrar.

ANNONCE

Recrutement et/ou de concours sur titre

Pour rejoindre le corps des enseignants assistants, grade: Maître assistant

L'Ecole Supérieure d'Agriculture Saharienne d'Adrar annonce l'ouverture d'un recrutement sur titre de l'exercice 2024 dans les rangs indiqués ci-dessous :

Etablissement	Filière selon priorités (si nécessaire)	Spécialité demandée dans chaque filière selon les priorités	priorités	Nombre de postes budgétaires ouverts	Lieu d'exercice	Conditions de candidature
Ecole supérieure d'Agriculture Saharienne d'Adrar	Langue Anglaise	English for specific purposes (ESP)	01	01	Ecole supérieure d'Agriculture Saharienne d'Adrar	- Sur la base du diplôme. Les premiers étudiants de la promotion titulaires d'un doctorat ou d'un certificat reconnu équivalent, après avoir effectué un séjour à l'étranger (PNE) conformément à la réglementation applicable.
		Toutes les spécialités	04			- Par un concours sur titres destiné aux titulaires d'un doctorat d'État, d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent reconnu

- Exclusivement, l'établissement n'accepte que les dossiers soumis sur la plateforme PROGRES.

<https://progres.mesrs.dz/webtawdf>

Dossier:

- ❖ Demande manuscrite de participation comportant obligatoirement le numéro de téléphone personnel et l'adresse du candidat.
 - ❖ Fiche de renseignements à remplir électroniquement et à signer par le candidat, accompagnée par toutes les pièces justificatives (documents, diplômes, ...). A télécharger sur le site de l'école supérieure d'agriculture saharienne d'Adrar. (<https://sagss-adrar.edu.dz/>)
 - ❖ Copie de la carte nationale d'identité.
 - ❖ Copie du diplôme demandé + relevé de notes du parcours scolaire ou de formation.
- Les candidats finalement retenus doivent compléter leur dossier de candidature avec les :
- ❖ Copie de la situation vis-à-vis du service national
 - ❖ Certificat de résidence.
 - ❖ Acte de naissance
 - ❖ Deux certificats médicaux (général et phytisio) délivrés par un médecin assermenté.
 - ❖ Deux photos d'identité.
 - ❖ Une copie des documents justifiant les travaux scientifiques réalisés par le candidat dans le domaine de sa branche et spécialisation avant ou après l'obtention du diplôme requis (une copie des articles et interventions scientifiques et une copie de la page du livre scientifique portant le Standard International Numéro du livre (ISBN), si nécessaire).
 - ❖ Certificats de travail prouvant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur, si nécessaire.
 - ❖ Certificats de travail prouvant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement, après obtention du diplôme requis, dans des établissements affiliés à d'autres secteurs d'activité, accompagnés d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale compétent, le cas échéant.
 - ❖ Certificats de travail prouvant l'expérience professionnelle acquise par le candidat après l'obtention du diplôme requis, avec le titre d'occupation de postes d'encadrement au niveau des institutions et administrations publiques et/ou des institutions et organismes publics et privés, accompagnés d'une attestation d'affiliation délivrée par le l'autorité de sécurité sociale compétente, si nécessaire.
 - ❖ Fiche familiale (pour les candidats mariés)
 - ❖ Copie de la carte d'handicap si nécessaire.
- La date limite des inscriptions a été fixée à (15) jours ouvrables à compter de la date de parution de la première annonce dans la presse écrite
- L'absence du candidat(e) à l'entretien avec le comité de sélection à la date et à l'heure précisées dans la convocation entraînera son exclusion de l'emploi et/ou du concours sur titre.
- Tout candidat (e) peut consulter les résultats de son dossier de candidature à l'emploi et/ou au concours fondés sur les attestations d'admission au grade d'enseignant assistant via la plateforme numérique « Progrès » à l'aide de son compte électronique, après avoir annoncé les résultats de l'établissement universitaire concerné.

DK NEWS

Anep : 2416031427 du 08/10/2024

EL-MEGHAÏER

Entretien du stade communal en prévision de la nouvelle saison sportive (DJS)

Une campagne d'entretien et de nettoyage du stade communal "20 août" de la wilaya d'El-Meghaïer a été organisée dans le cadre des préparatifs de la nouvelle saison sportive 2024/2025, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Menée par les agents des secteurs de la DJS, des Travaux publics, de la commune et des membres du Nadi Sportif d'El-Meghaïer, l'opération a porté sur le ramassage des déchets et détritiques à l'intérieur et à l'extérieur de cette structure sportive, à la satisfaction des athlètes et du public, a indiqué le DJS, Lazhar Bekka. Intervenant à la suite de l'achèvement des travaux de réhabilitation qu'a connus ce stade, cette campagne devra permettre aux équipes évoluant dans la région, dont le Chabab Djamaa, qui a accédé en division inter-ligues, la formation de Tigdidine évoluant dans le même palier et le Wifak d'El-Meghaïer, seconde division régionale, d'entamer la saison sportive dans de bonnes conditions. Le wali d'El-Meghaïer, Laâradj Nehila, a saisi l'opportunité pour instruire les responsables concernés de reconduire cette action de réhabilitation aux autres structures sportives de la wilaya.

WTA (TOURNOI DE TOKYO) Forfait de la Japonaise Osaka pour blessure



La Japonaise Naomi Osaka, ex numéro un mondiale, a déclaré forfait pour le tournoi WTA 250 de Tokyo, chez elle, en raison d'une blessure, a annoncé lundi l'organisation, à une semaine du début de l'épreuve.

Quadruple vainqueur en Grand Chelem de 2018 à 2021, la Japonaise âgée de 26 ans, dont les performances ces dernières semaines ont été plutôt encourageantes, avait été contrainte à l'abandon la semaine passée en 8e de finale du tournoi WTA 1000 de Pékin contre l'Américaine Coco Gauff, future lauréate, en raison de douleurs au dos.

Les deux joueuses étaient alors à un set partout. Osaka, qui gagne 15 places au classement WTA publié lundi (58e), avait ensuite expliqué sur les réseaux sociaux s'être "bloquée le dos à l'entraînement" avant ce choc face à Gauff.

FUTSAL- MONDIAL 2024 Le Brésil domine l'Argentine (2-1) et remporte le titre

Le Brésil a remporté son sixième titre mondial de futsal, le premier depuis 12 ans, en battant l'Argentine (2-1) dimanche en finale à Tachkent, en Ouzbékistan.

La Selecao, en tête du classement Fifa, a maîtrisé la partie face à l'Argentine, cinquième mondiale, qui avait battu la France en demi-finale (3-2).

Les Brésiliens n'avaient plus gagné de titre mondial depuis 2012. Les Argentins, vice-champions du monde en titre, ont concédé les deux buts en première période par Ferrao (6e, 1-0) et Rafa Santos (13e, 2-0) qui ont mis les Brésiliens en confiance.

En fin de seconde période, l'Albiceleste a choisi de faire sortir son gardien pour un joueur de champ, ce qui a amené la réduction du score par Matias Rosa (39e, 2-1). Ils ont ensuite poussé mais le gardien brésilien, Willian Dorn, a été impérial.

APS

CYCLISME - COURSE NATIONALE DES CADETS Plus de 90 jeunes coureurs attendus vendredi et samedi à Mascara

La course nationale cyclisme des cadets filles et garçons aura lieu, vendredi et samedi prochains à Mascara, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette compétition de la petite reine de deux jours, organisée par la Fédération algérienne de cyclisme, en collaboration avec la Ligue de wilaya de cyclisme de Mascara et la Direction de la jeunesse et des sports locale, verra la participation de plus de 90 jeunes coureurs cyclistes filles et garçons représentant plusieurs ligues de wilayas du pays.

Lors de cette course nationale, composée de deux étapes, les concurrents filles et garçons seront appelés, vendredi, à disputer une course contre-la-montre individuelle de 8,4 km entre la localité de Senaïssa, commune Tizi, et la commune de Mascara.

La deuxième étape,



prévue samedi, verra l'organisation d'une course sur route individuelle sur une distance de 50 km en deux tours de 25 km, de la commune de Tizi via la

commune d'Aïn Fekan et retour au point de départ.

Cette compétition constitue une étape préparatoire très importante pour l'élite nationale ca-

dettes filles et garçons, avant de prendre part au championnat arabe, prévu du 14 au 24 novembre dans la ville de Sulaymaniyah, en Irak.

CYCLISME - GRAND PRIX CHANATAL BIYA (5^E ET DERNIÈRE ÉTAPE) L'Algérien Hamza Yacine termine 2^e au général



Le cycliste algérien Hamza Yacine a terminé deuxième au classement général final de l'édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya, clôturée samedi après-midi au Cameroun, à l'issue de la cinquième et dernière étape, disputée sur une

distance de 163,5 kilomètres entre Sangmelima et Yaoundé, et remportée par le Belge Rutger Wouters, ayant couvert la distance en 4h00:57". Hamza Yacine, qui avait remporté la précédente édition, disputée en 2023, était entré en

deuxième position, à seulement trois centièmes de secondes du vainqueur (4h01:00"), au moment où un autre Belge, Heylen Wannes, a complété le podium de cette 5e et dernière étape. Au classement général individuel, c'est le Belge Wesley Van Dyck qui l'a emporté, en 15h19:06", devant Hamza Yacine à 150". Le meilleur des quatre autres cyclistes algériens engagés dans cette 5e étape a été Azzedine Lagab, entré en 21e position, devant ses compatriotes Hamza Amari (24e), Islam Mansouri (28e) et Ayoub Sahiri (33e). Cette édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya s'est déroulée sur une distance totale de 655 kilomètres avec la participation de plusieurs sélections nationales et équipes continentales. La sélection algérienne était conduite au Cameroun par l'entraîneur Kahlil Tamarent, alors que le Français Philippe Lambert a été désigné comme président du jury des commissaires de course.

AVIRON

La sélection nationale en stage de préparation à Mila (Fédération)

La sélection algérienne d'aviron, forte de dix-huit rameurs, effectuera un stage bloqué du 7 octobre au 4 novembre à Mila (Est), pour poursuivre sa préparation en prévision des prochains Championnats d'Afrique d'aviron et d'aviron de plage, qui auront lieu au début de mois novembre en Egypte, a appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK).

"Le stage se déroulera au niveau de la Base nautique du Barrage de Béni Haroun, sous la direction de l'entraîneur national Ryad Garidi", a-t-on détaillé de même source. Les prochains Cham-



pionnats d'Afrique d'aviron et d'aviron de plage se dérouleront du 8 au 11 no-

vembre à El Alamein, une ville égyptienne qui se trouve à 106 kilomètres à

l'Ouest d'Alexandrie et à 240 kilomètres au Nord-ouest du Caire.

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES) TIRAGE AU SORT Le MCA et le CRB fixés sur leurs adversaires

Le MC Alger et le CR Belouizdad, les deux représentants algériens en Ligue des champions africaine de football, ont hérité respectivement des groupes A et C, à l'issue du tirage au sort de la phase de poules effectué lundi au Caire en Egypte.

Le MCA (champion d'Algérie en titre), qui signe son grand retour sur la scène continentale après quatre ans d'absence, a été versé dans le groupe A composé de TP Mazembe (RD Congo), Young Africans (Tanzanie) et Al-Hilal (Soudan).

De son côté, le CR Belouizdad, dont il s'agit de la cinquième qualification de rang en phase de poules (record national, NDLR), figure dans le groupe C aux côtés du détenteur du trophée, Al Ahly SC d'Egypte, Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et Orlando Pirates (Afrique du Sud). La première journée de la phase de poules se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Composition des groupes :

Groupe A : TP Mazembe (RD Congo), Young Africans (Tanzanie), Al-Hilal (Soudan), MC Alger (Algérie)

Groupe B : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Raja Casablanca (Maroc), AS FAR (Maroc), AS Mamiema Union (RD Congo)

Groupe C : Al-Ahly SC (Egypte), Stade Abidjan (Côte d'Ivoire), Orlando Pirates (Afrique du Sud), CR Belouizdad (Algérie)

Groupe D : Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Pyramids FC (Egypte), GD Sagrada Esperança (Angola), Djoliba AC de Bamako (Mali).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (PHASE DE POULES) L'USMA et le CS Constantine connaissent leurs adversaires

Le CS Constantine et l'USM Alger, représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), ont hérité respectivement des groupes A et C, selon le tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la Confédération de football, effectué lundi au Caire en Egypte.

Outre le CS Constantine, le groupe A comprend également le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie) et Bravos do Maquis (Angola), alors que le groupe C ou figure l'USM Alger est composé des équipes de l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal) et Orapa United (Botswana).

Le CS Constantine a validé son ticket pour la phase de poules en battant, dans les deux manches, les Ghanéens de Nsoatrem (aller : 2-0, retour : 1-0), grâce à un triplé signé l'attaquant Zakaria Benchaâ.

L'USMA, vainqueur du trophée en 2023, exemptée du 1er tour préliminaire, a éliminé au tour suivant le Stade Tunisien. Battus à l'aller (1-0), les Algérois ont renversé la vapeur lors de la seconde manche en s'imposant (2-0). La première journée de la phase de poules des deux épreuves se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Composition des quatre groupes :

Groupe A : CS Constantine (Algérie), le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Bravos do Maquis (Angola).

Groupe B : RS Berkane (Maroc), Stade Malien (Mali), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), CD Lunda Sul (Angola)

Groupe C : USM Alger (Algérie), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal), Grapa United (Botswana)

Groupe D : Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), Enyimba (Nigeria), Black Bulls (Mozambique).

CAN U17 (ELIM./ZONE UNAF)

Les cadets algériens en stage à Blida (FAF)

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a entamé dimanche un stage de préparation qui se poursuit jusqu'au 9 octobre dans la wilaya de Blida, en prévision des éliminatoires de la zone UNAF (Union Nord-Africaine de Football), qualificatives pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, indique la Fédération algérienne (FAF).



Une première séance d'entraînement, légère et axée sur la remise en condition, s'est déroulée en fin d'après-midi de la journée de dimanche en présence de l'ensemble

des joueurs. La sélection algérienne (U17) affrontera son homologue tunisienne, le 11 novembre prochain, en ouverture du tournoi avant de croiser le fer avec l'Egypte, le

14 novembre, puis la Libye le 17 et terminer face au Maroc, le 23 du même mois. Pour rappel, la compétition se déroulera du 9 au 24 novembre sous la forme d'un mini-

championnat, le premier et le deuxième se qualifient à la phase finale de la CAN 2025 qui se déroulera dans un pays qui sera désigné prochainement par la CAF.

ARBITRAGE

Déroulement du séminaire "FIFA MA" des arbitres féminins à Oran

La direction nationale de l'arbitrage relevant de la Fédération algérienne de football (FAF) organise du 6 au 10 octobre 2024 au village méditerranéen d'Oran un séminaire "FIFAMA" destiné aux arbitres féminines, en collaboration avec le département de l'arbitrage de la FIFA,

indique lundi l'instance fédérale sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture de ces cours "FIFA MA" a été présidée dimanche par le directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, accompagné de l'arbitre assistante internationale, Feriel Asma Ouhab, venue encourager les

jeunes arbitres. Les cours théoriques et pratiques sont assurés par les instructeurs FIFA en l'occurrence, Lim Kee Chong (Maurice) pour le volet technique et Nacereddine Cherifi (Algérie) pour le volet physique, souligne le communiqué de la FAF.

LIGUE 1 (4E J)

Report du match ES Mostaganem-USM Alger (club)

La direction de l'ES Mostaganem a annoncé, lundi, le report à "une date ultérieure" de la prochaine rencontre de son équipe face à l'USM Alger, initialement prévue pour samedi prochain, dans le cadre de la 4e journée du championnat de ligue 1 de football.

Ce report est motivé par la convocation de plus de deux joueurs de l'effectif de l'USMA par les sélectionneurs de leurs pays respectifs à l'occasion de la fenêtre Fifa qui s'étale du 7 au 15 octobre en

cours, selon la même source.

Le gardien de but usmiste, Oussama Benbot, et le latéral droit de la même équipe, Saadi Redouani, sont concernés par les deux matchs de la sélection algérienne contre le Togo (10 et 14 octobre) pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025).

Leur coéquipier et néo-milieu de terrain des Rouge et Noir, le Bolivien Adalid Terrazas, est lui aussi convoqué par l'en-

traîneur de la sélection de son pays en vue des matchs internationaux au programme de la Bolivie au cours de cette trêve internationale.

Ces convocations ont incité la direction de l'USMA, dont l'équipe occupe actuellement les commandes de la Ligue 1, à demander le report de son prochain match, conformément aux règlements en vigueur, souligne-t-on.

Du coup, l'ESM sera dans l'obligation de rester inactive pendant deux se-

maines, et ce, avant de renouer avec la compétition officielle en rendant visite à l'ES Sétif au titre de la cinquième journée du championnat.

Les "Hawata", qui retrouvent l'élite après 25 ans d'absence, ont démarré la saison par une victoire à domicile contre le MC Oran (2-1), avant d'enchaîner un nul en déplacement face au CS Constantine (0-0) et une défaite sur le terrain de l'USM Khenchela (2-0), totalisant quatre points sur neuf possibles.

LIGUE 1

Le capitaine du MC El Bayadh lance un appel de détresse pour aider le club

Les joueurs du MC El Bayadh, dont ceux de l'effectif de la saison passée, qui ne sont pas régularisés depuis huit mois, ont lancé un appel de détresse aux autorités locales pour venir au secours de leur club de Ligue 1 de football "avant qu'il ne soit trop tard".

" Nous les joueurs de la saison passée, ne sommes pas régularisés depuis huit mois, au moment où le club traverse une crise financière aigue qui risque de l'enfoncer davantage", a déclaré à la presse, le capitaine de cette équipe du Sud-ouest du pays, Belaïd Kouar, à l'issue de la défaite face à l'USM Alger (1-0), dimanche soir à Alger,

dans le cadre de la 3e journée du championnat. Et d'ajouter: " peut-être nous sommes la seule équipe de l'élite qui n'est accompagnée par aucun sponsor. Je lance un appel aux autorités locales pour venir en aide au club qui, car au train où vont les choses, il risque tout simplement de perdre sa place au premier palier", a-t-il ajouté. Au coup de sifflet final du match face à l'USMA, les joueurs du MCEB ont posé leurs maillots au rond central en signe de contestation contre leur situation financière difficile. Cet état de fait est, d'ailleurs, pour quelque chose dans la préparation d'intersaison perturbée de l'équipe, qui a connu des

changements à tous les niveaux, et qui ferme déjà la marche au tableau de la Ligue 1 avec un zéro pointé, après trois défaites en autant de rencontres, selon le même joueur. "Il est vrai, nous avons mal démarré la compétition, mais je suis persuadé que nous sommes capables de redresser la situation, surtout que le championnat est encore long. Ce que nous demandons c'est de nous mettre dans de meilleurs dispositions, car au regard de la situation financière prévalant au MCEB, ce dernier est vraiment en danger", a conclu le défenseur central du "Mouloudia".

L I G U E 1 M O B I L I S

PAC - JSK 0-3

La JSK se rachète et domine le PAC

La JS Kabylie s'est imposée face au Paradou AC 3-0 (mi-temps : 1-0), en match disputé dimanche au stade du 20 Aout, comptant pour la troisième journée du championnat ligue 1 de football.

Fiche technique

Stade du 20-Août-1955 Temps clé-ment, affluence nombreuse, arbitres : Mr. S. Aouina.

Avertis : Bouzahzah (32') PAC. Mokkedem (62') JSK.

Buts : Kanouté (20'), Boualia (80'), Chekkal (90'+5) JSK.

PAC: Morceli, Salem, Boulbina, Yatou, (Tahar 46'), Boulkaboul, Saïs, (Abdelkader 59'), Kemiche, (Zaoui 83'), Kaassis, Kohili (Ramdani 59'), Bouzahzah, Bouziani, (Soukkou 69').

Ent. : Jaïdi

JSK: Benrabah, Hamidi, Koné, (Mammeri 85'), Mokkedem, Benzaid, Kanouté, Sarr, (Chekkal 60'), Boudebouz, (Bendaoud 73'), Boualia, (Adjout 85'), Redjem, (Ouattara 73'), Bwalya.

Ent. : Benchikha.



la 1^{ère} journée de la compétition de la ligue 1 Mobilis. Les locaux tentent de revenir dans le score, mais la défense de la JSK bien organisée repousse toutes les tentatives des Pacistes.

Les poulains de Benchikha continuent de presser afin d'ajouter un second but, mais l'efficacité n'a pas été au rendez-vous et sur cet avantage d'un but à zéro en faveur des Jaunes et Verts que l'arbitre Saïd Aouina renvoie les 22 acteurs au vestiaire. Après la pause-citron, les joueurs de la JSK continuent à jouer l'offensive et refusent de revenir derrière pour préserver leur avantage. Le coach Benchikha insiste auprès de ses poulains sur la nécessité de continuer d'attaquer, ce qui a permis à Sarr et ses coéquipiers de créer d'autres occasions. On joue la 80^{ème} minute lorsque l'excellent

Bwalya se joue de deux joueurs du PAC au milieu de terrain et sert en profondeur Boualia sur le côté droit. Ce dernier élimine un défenseur et tire sur le gardien Morceli et le ballon revient dans ses pieds pour doubler la mise sous les applaudissements des supporters présents en masse dans les tribunes. De son côté, le Paradou a raté une belle occasion de s'emparer de la première place et partager le point avec le leader actuellement l'USMA avec 7 points chacune, les protégés de Abdelhak Benchikha ont réussi à battre le PAC au stade du 20 Aout Une victoire sur le score sans appel de trois buts à zéro qui offrent trois précieux points aux Canaris. Une victoire qu'il va falloir confirmer face au CS Constantine, lors de la prochaine journée.

F. Y.

Abdelhak Benchikha : «On a tué le match après le 2^e but»

Concernant le match et ce score large réalisé face au PAC, le driver des Jaunes et Verts a déclaré ce qui suit : « On a bien entamé le match et on a su dominer notre adversaire qui traverse une mauvaise passe en championnat. On est parvenus à marquer ce premier but en rentrant au vestiaire avec ce petit avantage. Au début de la deuxième mi-temps, le PAC est revenu en force et nous a créé des problèmes, mais on a réussi à tuer le match après le deuxième but. » Et d'ajouter : « Par la suite, on a géré le match et on a même réussi à tripler la mise. Un match plein réalisé par mes poulains et sont à féliciter. »

«La défense a bien réagi et les attaquants ont confirmé»

Benchikha est satisfait de la prestation du groupe face aux Pacistes, en félicitant tout le monde pour les gros efforts fournis : « Je note la solidité de la défense qui a bien tenu le coup et qui a bien réagi, en n'encassant pas de buts. C'est rassurant pour la suite et ça donne de la confiance. Quant au compartiment de l'attaque, encore une fois, il a frappé fort. Les attaquants

sont en pleine confiance et marquer trois buts, c'est vraiment rassurant pour les matchs à venir. Il faut rester sur cette lancée et garder cette bonne dynamique et cette efficacité. »

«Face au CSC, ce sera difficile, mais on doit confirmer»

Pour ce qui est du match prochain au stade Hocine Ait Ahmed face au CSC, notre interlocuteur explique : « On va le préparer comme il se doit. On va en profiter pour bien le préparer. On sait que tous les matchs sont difficiles et ce sera le cas contre le CSC, mais on doit confirmer notre succès face au PAC à Tizi Ouzou. »

«Le jeune Chekkal a réussi un match intéressant»

Le coach Benchikha a évoqué la prestation du jeune milieu de terrain offensif : « Le jeune Chekkal a réussi un match intéressant face au PAC. Il faut l'encourager et il est appelé aussi à travailler davantage pour progresser plus. C'est un jeune du club qu'il faut encourager. »

F. Y.

L'USMA nouveau leader, la JSK et l'USMK réagissent

L'USM Alger, vainqueur dimanche à domicile face au MC El-Bayadh (1-0), a pris les commandes au classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que la JS Kabylie est allée surclasser le Paradou AC (3-0), en clôture de la 3^e journée de la compétition.

Les "Rouge et Noir" n'ont pas raté l'occasion d'aligner un deuxième succès de rang, qui leur permet de prendre les commandes. Pourtant, tout a mal commencé pour l'USMA qui a raté un penalty par le Nigérien Wale Musa Alli (26e), arrêté par l'ancien gardien international Salhi. Ce n'était que partie remise, puisque Ghacha a réussi à trouver la faille (30e), offrant la première place à son équipe. De son côté, le MCEB de l'entraîneur Fouad Bouali, concède sa troisième défaite et reste scotché à la position de lanterne rouge.

A Constantine, le champion sortant le MC Alger, a raté l'occasion de confirmer son succès décroché à Tizi-Ouzou face à la JSK (2-1), en se contentant du point du nul face au CSC (1-1). Après plusieurs tentatives, le "Doyen" a ouvert le score en seconde période grâce à Naidji (71e), avant que le rentrant Belhocini ne permette au CSC de remettre les pendules à l'heure d'une reprise de tête (83e). Quelques instants plus tard, ce même Belhocini a trouvé le poteau droit du portier algérois Moussaoui, complètement battu.

Il s'agit du troisième nul de rang pour la formation constantinoise qui n'arrive à pas à amorcer son départ en championnat, alors qu'elle reste sur quatre succès de suite en Coupe de la Confédération africaine, qui lui ont permis de se qualifier pour la phase de groupes de l'épreuve.

La JS Kabylie a bien réagi à Alger en dominant aisément le Paradou AC au stade du 20-août 1955 (3-0), parvenant ainsi à relever la tête après son revers subi dans son nouveau stade Hocine Ait-Ahmed face au MCA (1-2). Deux buts des nouvelles recrues Kanouté (20e) et Chekal (90e+2), et un autre du capitaine Boualia (79e), ont permis aux "Canaris" de redresser rapidement la barre, alors que la PAC chute sèche-ment pour la première fois depuis le début de l'exercice.

Après deux nuls de rang, dont le dernier à domicile face au CR Belouizdad (0-0), l'USM Khenchela a signé sa première victoire, devant son public face au nouveau promu l'ES Mostaganem (2-0), grâce à un doublé du transfuge du CR Belouizdad Bakir (20e, 78e). L'ESM redescend de son nuage, après avoir réussi son retour parmi l'élite, en battant d'abord le MC Oran (2-1) avant d'aller accrocher le CSC à Mila (0-0).

Slimani rate la balle de match à Biskra

Rien ne va plus chez le vice-champion d'Algérie le CR Belouizdad, qui aligne un troisième nul de suite, cette fois-ci du côté de la capitale des "Ziban" face à l'US Biskra (0-0). L'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale, Islam Slimani, de retour au CRB après onze ans d'exil en Europe, a raté un penalty dans le temps additionnel (90e+3), stoppé par le jeune portier biskri Mellala.

L'attaque du Chabab reste muette, puisqu'elle n'a réussi à inscrire aucun but lors des trois matchs disputés jusque-là, en dépit des renforts offensifs réalisés lors du mercato estival.

En ouverture de cette 3^e journée vendredi, l'Olympique Akbou, a réalisé une "remontada" à domicile face à la JS Saoura (2-1). Menée au score peu avant la pause sur un but signé Belmiloud (45e+1), la formation d'Akbou a puisé dans ses ressources pour refaire son retard, en égalisant d'abord sur un but contre son camp de Haddouche (85e), avant que l'attaquant Haroun ne délivre les siens dans le temps additionnel (90e+8). A Sétif, l'ESS a butté contre une courageuse équipe du NC Magra, qui a résisté tout au long de la partie, face aux assauts répétés des Sétifiens, pour repartir avec un point précieux (0-0).

Le MC Oran a été tenu en échec à la maison dans le derby de l'Ouest face à l'ASO Chlef (0-0), échouant à se racheter après la défaite concédée en déplacement face à l'ES Mostaganem (2-1).

Une contre-performance qui poussé la direction oranaise à se séparer à l'amiable avec l'entraîneur Youcef Bouzidi. L'ancien sélectionneur du Mali Eric Chelle est présent pour lui succéder. La 4^e journée du championnat se jouera les vendredis 11 octobre et samedi 12 octobre, et sera marquée par l'affiche entre la JS Kabylie et le CS Constantine.

APS

LIGUE 2

Le WA Mostaganem insiste pour revenir au stade Mohamed-Bensaïd "dès la prochaine journée"

La direction du WA Mostaganem a sollicité, dimanche, les autorités locales pour "achever dans les plus brefs délais" les travaux engagés au stade Mohamed-Bensaïd pour permettre à son équipe d'y recevoir ses adversaires, dès la prochaine journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest). Dans un communiqué, la direction du WAM a souhaité "une levée imminente" des réserves formulées par la commission spécialisée de la Ligue nationale de football sur le stade

en question, afin d'y accueillir la JSM Tiaret, son prochain adversaire dans le cadre de la 4^e journée, un rendez-vous prévu pour vendredi au stade 24-février 1956 à Sidi Bel-Abbes. La même source a estimé que le fait d'avoir enchaîné trois rencontres en déplacement lors des trois premières journées du championnat "a influé négativement" sur son équipe, aussi bien sur le plan technique que financier. Le stade Mohamed-Bensaïd a accueilli un seul match, cette saison, à savoir celui de l'autre club

de la ville, l'ES Mostaganem face au MC Oran, lors de la 2^e journée du championnat de Ligue 1. Cela a été rendu possible vu que la partie en question s'était jouée à huis clos. Le WAM pointe à la dixième place au classement de son championnat, avec 4 points obtenus d'une victoire contre un nul et une défaite. Son prochain adversaire, lui, partage la première place avec le MCB Oued Sly, l'ASM Oran et l'ES Ben Aknoun avec 7 unités chacune.

APS



AL-NASSR

RONALDO FAIT PRESSION POUR DE BRUYNE

Sous contrat jusqu'en juin 2025, le milieu de terrain Kevin De Bruyne (33 ans, 4 matchs et 1 but en Premier League cette saison) dispose d'un avenir incertain à Manchester City avec de nombreux intérêts en Arabie saoudite. Et d'après les informations du quotidien Mundo Deportivo, l'attaquant d'Al-Nassr Cristiano Ronaldo (39 ans, 6 matchs et 5 buts en Saudi Pro League cette saison) fait pression sur son club pour recruter le Belge !

En effet, pour passer un cap sur le plan sportif, le Portugais considère le talent des Citizens comme la "pièce manquante" de son équipe. Pour séduire De Bruyne, Al-Nassr pourrait formuler une offre impossible à refuser : un deal avec un salaire XXL estimé à environ 1 million d'euros par semaine ! Reste à connaître les intentions du Diable Rouge pour la fin de sa carrière.

REAL MADRID CARVAJAL, UNE TRÈS LONGUE ABSENCE...

Contre Villarreal (2-0) samedi en Liga, le latéral droit du Real Madrid Dani Carvajal (32 ans, 8 matchs et 1 but en Liga cette saison) a été victime "d'une rupture du ligament croisé antérieur, d'une rupture du ligament collatéral externe et d'une rupture du tendon poplitéal" du genou droit. Et le Docteur Pedro Luis Ripoll a lancé un avertissement : l'international espagnol va avoir besoin de temps. "Le fait que la lésion du ligament croisé ait été rejointe par celle d'autres structures, comme le ligament collatéral externe et le tendon poplité, situés dans l'angle postéro-latéral du genou, aggrave considérablement le pronostic et l'évolution. Les blessures à ces structures associées peuvent développer une instabilité rotationnelle postéro-externe du genou. Autrement dit, le genou peut reculer lorsqu'il est tourné, ce qui complique grandement l'évolution de la blessure. Malgré cela, les techniques chirurgicales permettent aujourd'hui de traiter ces blessures avec d'importantes garanties de succès. De toute façon, la guérison ne sera jamais inférieure à un an", a fait savoir Ripoll pour Marca.



MAN CITY
LE MESSAGE DES FANS À GUARDIOLA

Evasif lorsqu'il évoque son avenir, Pep Guardiola inquiète les supporters de Manchester City. Le public de l'Etihad Stadium lui a donc adressé un message sur une bannière avant le match contre Fulham (3-2) samedi en Premier League. "Pep Guardiola : nous voulons que tu restes", pouvait-on lire en catalan dans une tribune.

Avant la rencontre, le manager des Citizens avait été informé du geste des fans. "Ce que j'ai à leur dire ? Il faut qu'ils m'apportent la facture pour payer cette bannière. Je paierai pour. Je ne veux pas qu'ils dépendent de l'argent là-dessus, avait réagi l'Espagnol. Que puis-je dire à part merci beaucoup ? Je ressens de l'amour depuis mon premier jour ici. Il arrivera ce qu'il arrivera." Rappelons que le contrat de Guardiola expire en juin prochain.

ASTON VILLA
DURAN A PROLONGÉ

Auteur d'un excellent début de saison, l'attaquant Jhon Duran (20 ans, 7 apparitions et 4 buts en Premier League cette saison) a été verrouillé par Aston Villa ! Ce lundi, le club anglais a officiellement annoncé la prolongation du contrat de l'international colombien sur le long terme, avec un engagement jusqu'en juin 2030 d'après les médias anglais. Il s'agit en tout cas d'une récompense amplement méritée pour le jeune talent, particulièrement intéressant ces dernières semaines.



FIORENTINA
DE GEA BLUFFE DÉJÀ

Après avoir vécu une année sabbatique, entre la fin de son contrat à Manchester United en juin 2023 et sa signature à la Fiorentina cet été, le gardien David De Gea (33 ans, 4 matchs en Serie A cette saison) a très rapidement retrouvé un bon niveau. Installé dans la cage de la Viola en tant que titulaire, l'Espagnol a brillé face à l'AC Milan (2-1) dimanche en Serie A, en repoussant des penalties de Théo Hernandez et Tammy Abraham. De quoi émerveiller son entraîneur Raffaele Palladino. "Croyez-moi, c'est toujours un monstre. C'est un joueur de classe mondiale. On voit pourquoi c'est un champion, un vrai champion. On doit le remercier tous les jours, c'est un super gardien et un modèle", s'est réjoui le coach de la Fio en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Directeur général Benzine Lamine Gérant Fayçal Laouar Directeur de rédaction et publication Dif Abdelhamid	RÉDACTION ADMINISTRATION « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
---	--

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi au siège de la Présidence de la République, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Li Jian, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.



... Ainsi que l'ambassadeur du Japon en Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi au siège de la Présidence de la République, l'ambassadeur du Japon,

Kono Akira, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence de M. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la Présidence de la République.

RÉACTIONS

Des spécialistes saluent le suivi personnel du Président de la République de la situation sanitaire dans les régions du Sud

Des spécialistes ont salué, lundi, le suivi personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la situation sanitaire dans certaines wilayas du sud du pays où des cas de paludisme et de diphtérie ont été enregistrés, notamment en ce qui concerne l'engagement à traiter l'ensemble des cas conformément au protocole thérapeutique en vigueur. Le chef de service des maladies contagieuses à l'hôpital de Tamanrasset, Ilyes Akhamaoui a salué les conclusions de la réunion du Conseil des ministres sur la situation sanitaire dans des wilayas du Sud, et le suivi personnel du Président de la République, ce qui constitue, a-t-il dit, "un important soutien moral après la situation difficile traversée par la région, exigeant une prise en charge urgente notamment au niveau des wilayas frontalières de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam".

M. Akhamaoui a relevé que "la situation s'est récemment améliorée avec le recul du

nombre de cas enregistrés", affirmant, la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance et de se préparer à tout imprévu, vu qu'il s'agit de maladies importées".

Aussi, a-t-il insisté sur l'importance des "mesures proactives pour immuniser la région, à travers l'intensification des campagnes de vaccination de rattrapage, préconisant de renforcer les structures sanitaires et d'accélérer leur équipement, en sollicitant des infectiologues".

De son côté, le président de l'Ordre national des médecins praticiens, Mohamed Bekkat Berkani, a souligné l'importance des instructions données par le président de la République pour la prise en charge de la situation sanitaire, lesquelles traduisent, selon lui, "tout l'intérêt que porte l'Etat à la prise en charge de la santé des citoyens, à travers l'ensemble du territoire national".

Pour le spécialiste, la situation dans les wilayas concernées, "se stabilisera après la

maîtrise des cas enregistrés et l'adoption de la politique de vaccination de tous les habitants de la région, aussi bien les citoyens algériens que les étrangers".

De son côté, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM), Mostefa Khiaï a rappelé "les grandes capacités dont dispose l'Algérie tant en matière de structures que de stock de médicaments", ce qui aide "à éradiquer ces maladies", appelant, dans ce contexte, à "faire preuve d'avantage de vigilance".

"L'Algérie est en mesure de faire face aux urgences au vu des grandes capacités qu'elle dispose", a-t-il assuré, soulignant l'impératif "d'adopter une politique proactive dans la gestion de ces situations sanitaires et de prendre des mesures préventives".

Pour rappel, le président de la République avait ordonné, dimanche dernier lors du Conseil des ministres, un suivi

rigoureux de la situation sanitaire dans les wilayas frontalières de l'extrême sud qui continuent d'enregistrer des cas, enjoignant de veiller à ce que tous les cas, peu importe, leur nationalité soient traités conformément au protocole thérapeutique en vigueur, tout en vérifiant leur identité.

Le président de la République a également ordonné de poursuivre la mise en œuvre des différents protocoles thérapeutiques à l'origine de la baisse du nombre de cas suite à l'intervention des pouvoirs publics compétents. Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, avait effectué, jeudi et vendredi derniers, une visite aux wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam afin de s'enquérir de la situation sanitaire où il a insisté sur la nécessité de vacciner tous les habitants des régions où des cas ont été signalés ou des régions voisines, en tant que mesure préventive à même de contribuer, a-t-il dit, à accélérer l'éradication de ces maladies importées.

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

Le CNASPS exprime sa "profonde satisfaction" après le jugement de la Cour de justice de l'UE

Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) a fait part de sa "profonde satisfaction" concernant les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne invalidant définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE. "Les membres du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) ont pris connaissance avec une profonde satisfaction de l'arrêt définitif du 4 octobre 2024 de la Haute Chambre de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) concernant les accords de pêche et de produits agricoles, entre le Maroc et l'Union européenne", indique le Comité, dans un communiqué rendu public dimanche.

"En 2015, le Front Polisario avait déposé plainte contre la Commission européenne (CE) et le Conseil européen (CnE), contestant la légalité de ces accords, au regard du Droit international. En 2016, la CJUE avait déjà donné raison au Front Polisario", rappelle le Comité. "Jugement contre lequel la CE et le CnE avaient introduit un recours en 2016, en 2018 et en 2021. A toutes ces étapes judiciaires, la CJUE persistait en réaffirmant à chaque fois l'illégalité de ces accords", souligne le CNASPS.

Vendredi 4 octobre 2024, la Haute Chambre de la CJUE a rendu son jugement définitif, déclarant que le peuple sahraoui est pleinement souverain sur ses richesses naturelles, et est le seul décideur en ce qui concerne leur exploitation, à l'exclusion de toute autre partie", se félicite le Comité. "La Haute Chambre affirme clairement l'illégalité des accords entre le Maroc et l'UE, qui englobent les produits halieutiques et les produits agricoles provenant du Sahara occidental. Elle ordonne à la CE et au CnE d'annuler ces accords dans un délai de 2 mois", note la même source. "Subsidiairement à cette décision de la Haute Chambre, celle-ci fait mention explicitement dans son arrêt de l'existence du peuple sahraoui (par ailleurs nié par le régime marocain) - de la qualité de représentant du peuple sahraoui pour le Front Polisario - de la possibilité pour le Front Polisario d'ester en justice devant les juridictions européennes tout contrevenant dans l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental, - de la distinction géographique incontestable entre le Sahara occidental et le Royaume du Maroc", relève le CNASPS.

"Le jugement de la Haute Chambre est à célébrer comme une étape victorieuse historique du peuple sahraoui et du Front Polisario dans leur lutte pour la dignité, la liberté et l'indépendance", affirme le Comité.

"Cette décision de justice vient également rappeler la force du Droit international qui il faut respecter et appliquer stricto sensu, sans s'abandonner à des considérations subjectives et dangereuses pour la paix internationale", insiste-t-il, affirmant qu'il appartenait désormais à l'UE et aux Etats qui la composent de "respecter leur propre justice et de se conformer (au) jugement de la Haute Chambre de la CJUE".

ALGÉRIE - ONU

L'APN prend part à New York à la réunion annuelle de la Quatrième Commission de l'ONU

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, du 7 au 14 octobre, à la réunion annuelle de la Quatrième Commission permanente spécialisée dans les questions politiques spéciales et de la décolonisation qui se tiendra au siège de l'ONU à New York, indique, dimanche, un communiqué de la Chambre basse du Parlement. L'APN

sera représentée lors des travaux de cette réunion par le président du groupe parlementaire d'amitié et de fraternité Algérie-Sahara occidental, Miloud Tsouh, et les deux députés Hichem Benhaddad et Mohamed Ouakli.

La Quatrième Commission de l'ONU est l'une des Grandes Commissions de

l'Assemblée générale, chargée de l'examen des points inscrits à l'ordre du jour que lui transmet l'Assemblée générale. Ladite commission formule, en outre, des recommandations concernant des projets de résolutions et des décisions pour les soumettre à l'Assemblée générale, toutes instances confondues.

SONAREM

Accréditation de deux laboratoires l'ORGM

Deux laboratoires de l'Office national de la recherche géologique et minière (ORGM), filiale du groupe Sonarem, viennent d'être accrédités par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), à l'indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

"Le groupe Sonarem, à travers le laboratoire des sciences minières de l'EPE ORGM Spa, sis à Boumerdes, qui a obtenu, en novembre 2021, son accréditation délivrée par Algerac, à la norme internationale ISO/CEI 17025 version 2017, pour un cycle de trois ans, vient d'être accrédité pour un nouveau cycle de quatre ans", lit-on dans le communiqué.

Dans le même sillage, le laboratoire régional de Tamanrasset vient d'être accrédité selon le même référentiel in-

ternational 17025 Version 2017, ajoute le même source. Le groupe Sonarem dispose désormais des premiers laboratoires accrédités des mines en Algérie, confirmant ainsi la qualité des travaux fournis dans le domaine de la recherche et l'exploration minière, tel qu'il est admis par les normes reconnues à l'international (JORC australienne, n 43-101 canadienne et autres).

Ces laboratoires ont pour mission de réaliser des études et analyses sur des roches et minerais, comprenant des analyses chimiques et pétro-minéralogiques sur les différents échantillons prélevés lors de travaux d'explorations minières. Aussi, ces laboratoires sont dotés d'équipements spécialisés de dernières technologies en la matière et des techniques de pointe pour identifier les minéraux, évaluer

les concentrations de métaux précieux ou d'autres ressources permettant de fournir des informations essentielles pour prendre des décisions éclairées concernant l'exploitation des ressources minières.

Le laboratoire de Boumerdes est également doté d'un hall d'essais semi-industriels (usine pilote) où sont rassemblées toutes les techniques de base du traitement de minerais à même d'étoffer toute étude de faisabilité d'un projet d'exploitation minière.

"De nouvelles perspectives à l'horizon s'ouvrent pour le groupe Sonarem qui ambitionne d'exporter ses services à l'échelle régionale sur le continent africain", ajoute le ministère dans son communiqué.